

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 911**5 septembre 2003****SOMMAIRE**

A & E Immobilière S.A., Luxembourg	43687	Fineq S.A.H., Luxembourg	43727
Afin Financière Internationale S.A., Luxembourg .	43720	Flavius Holding S.A., Luxembourg	43722
AGF Life Luxembourg S.A., Luxembourg	43711	Fullmotion Holding S.A., Luxembourg	43707
AGU, S.à r.l., Luxembourg	43700	Fundland S.A., Luxembourg	43712
Ambrimmo S.A., Luxembourg	43723	Gesecalux S.A., Luxembourg	43693
Ames Holding S.A., Luxembourg	43723	Gesecalux S.A., Luxembourg	43693
Anedal Immobilière S.A., Luxembourg	43723	Grand Financial Holding S.A., Luxembourg	43690
Argem Participations S.A., Luxembourg	43684	Habi S.A.H., Luxembourg	43714
Arkinmob Investissements S.A., Luxembourg	43714	Heiterkeit Group S.A., Luxembourg	43726
Armel S.A.H., Luxembourg	43707	Helio Charleroi Finance S.A., Luxembourg	43724
Astral International Holding S.A., Luxembourg	43715	Helio Charleroi Finance S.A., Luxembourg	43724
Bayreuther Anlagengesellschaft A.G., Luxembourg	43720	Hemelbaan S.A., Luxembourg	43728
BC International S.A., Luxembourg	43691	Herco S.A., Luxembourg	43713
Best Holding S.A., Luxembourg	43727	Hirha S.A., Luxembourg	43707
BJT, S.à r.l., Luxembourg	43694	Holdimmo S.A., Luxembourg	43712
Bureau Concept S.A., Luxembourg	43682	House Associates S.A., Luxembourg	43728
Calpine Energy Finance Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	43709	Immo Lux-Airport S.A. II, Luxembourg	43715
CDL Expertise, S.à r.l., Luxembourg	43710	Immobilière de Saint Paul S.A., Luxembourg	43706
Compagnie Financière Hirouker S.A., Luxembourg	43718	Immobilière du Square S.A., Luxembourg	43682
Coopération Luxembourg - Casamance, Walferdange	43712	Italcogim Financière Internationale S.A., Luxembourg	43720
Coperval Participations S.A., Luxembourg	43718	K4Com S.A.H., Luxembourg	43716
Dexia Luxpart, Sicav, Luxembourg	43721	Kermadec S.A., Luxembourg	43725
Dexia Money Market, Sicav, Luxembourg	43713	Kermadec S.A., Luxembourg	43725
Digital Vision Systems, S.à r.l., Luxembourg	43686	Laya Holding S.A., Luxembourg	43716
Duralamp International S.A., Luxembourg	43714	Lexsis S.C.A., Bettembourg	43722
E.I.D., Eyewear International Distribution S.A., Luxembourg	43727	Lexsis, S.à r.l., Bettembourg	43685
3 Effe Finance S.A., Luxembourg	43728	Marrie S.A.H., Luxembourg	43719
Europ Continents Holding S.A., Luxembourg	43724	Mathur S.A.H., Luxembourg	43719
Europartenaires S.A., Luxembourg	43682	Mayel Holding S.A., Luxembourg	43716
Europe Tax-Free Shopping Luxembourg S.A., Luxembourg	43714	Millepore S.A., Luxembourg	43718
Federlux S.A., Luxembourg	43717	Miros Investment Holding S.A., Luxembourg	43722
Fiduciaire Befac Expertises-Comptables et Fiscales Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	43726	Molino Holding, S.à r.l., Luxembourg	43691
Financière d'Arly S.A., Luxembourg	43713	Molino Soft Drinks Holding, S.à r.l., Luxembourg	43694
		N.S. Union S.A., Luxembourg	43686
		Nambo S.A., Luxembourg	43721
		New Britt S.A.H., Luxembourg	43682
		Onehold S.A., Luxembourg	43699
		Onehold S.A., Luxembourg	43699
		Pemstar Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	43709

Prospect Holding S.A., Luxembourg	43683	Software Development & Support, S.à r.l., Pissange	43709
Rover International S.A., Luxembourg	43706	Someplanta Corp. S.A., Luxembourg	43723
Sat Inter S.A., Luxembourg	43689	Someplanta Corp. S.A., Luxembourg	43723
Seaferryland S.A., Luxembourg	43725	Someplanta Corp. S.A., Luxembourg	43723
Secria Europe S.A., Luxembourg	43706	Sopatex Holding S.A., Luxembourg	43700
Silbiotec Due S.A., Luxembourg	43721	Suisimmo S.A., Luxembourg	43707
Silbiotec Uno S.A., Luxembourg	43720	Swifin S.A., Luxembourg	43685
SOGEDIM, Société de Gestion et d'Investissements Immobiliers S.A., Luxembourg	43719	Talea S.A., Luxembourg	43705
Société Financière L Dapt S.A.H., Luxembourg	43717	Tennyson Holding S.A., Luxembourg	43717
Socoal Holding S.A., Luxembourg	43716	Textil Participations S.A., Luxembourg	43726
Software Development & Support, S.à r.l., Pissange	43708	Tricos S.A.H., Luxembourg	43715
		Valumaco Lussemburgo S.A., Luxembourg	43705

IMMOBILIERE DU SQUARE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 49.996.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2003, réf. LSO-AH01415, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(047679.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

BUREAU CONCEPT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1735 Luxembourg, 3, rue François Hogenberg.
R. C. Luxembourg B 74.952.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2003, réf. LSO-AH01952, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2003.

Signature.

(047684.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

NEW BRITT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 37.940.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2003, réf. LSO-AH01425, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(047693.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

EUROPARTENAIRES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 30.271.

EXTRAIT

Avec effet au 1^{er} juillet 2000 et en vertu du pouvoir qui lui a été sous-délégué par le conseil d'administration de la société, Monsieur Emile Vogt, administrateur, a procédé à la réalisation de la conversion du capital de la société en euro.

Par conséquent, depuis le 1^{er} juillet 2000, le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société est modifié comme suit:

«Le capital de la société est fixé à euro un million cent quarante-cinq mille (1.145.000,- EUR), représenté par sept mille cinq cents actions (7.500) sans désignation de valeur nominale, entièrement libéré.»

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2000, vol. 546, fol. 99, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(047712.3/550/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

PROSPECT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 15.471.

L'an deux mille trois, le vingt-cinq juillet.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme holding PROSPECT HOLDING S.A., R. C. Luxembourg numéro B 15.471, ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal, (ci-dessous «la Société»), constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 18 novembre 1977, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 14 du 25 janvier 1978, dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le prédit Maître Frank Baden, en date du 20 novembre 1978, publié au Mémorial C, numéro 27 du 6 février 1979, modifiés suivant acte reçu par le prédit Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg en date du 1^{er} juillet 1988, publié au Mémorial C, numéro 265 du 5 octobre 1988.

Bureau

La séance est ouverte à 9.00 heures sous la présidence de Monsieur Philippe Stanko, employé privé, demeurant à L-4029 Esch-sur-Alzette, 13, rue de Bergem.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Elise Jourdheuil, employée privée, demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Marc Welter, employé privé, demeurant à L-5405 Bech-Kleinmacher, 36, route du Vin.

Composition de l'assemblée

Il existe 9.375 (neuf mille trois cent soixante-quinze) actions, d'une valeur nominale de BEF 1.000,- (mille francs belges) chacune, entièrement libérées et représentant l'intégralité du capital social de BEF 9.375.000,- (neuf millions trois cent soixante-quinze mille francs belges).

Les noms des actionnaires présents ou représentés à l'assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Exposé de Monsieur le Président

Monsieur le Président expose et requiert le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- Que la présente assemblée a l'ordre du jour suivant:

1- Modification de la durée de la société pour en faire une société à durée illimitée et modification subséquente de l'article 1^{er} des statuts;

2- Ajout à l'article 1^{er} des statuts de deux paragraphes ayant la teneur suivante, et modification subséquente dudit article:

«Il peut être créé par simple décision du Conseil d'Administration des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le Conseil d'Administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer le siège social provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.»;

3- Suppression de la valeur nominale des actions;

4- Conversion de la devise du capital en Euro, de sorte que le capital social s'élève désormais à Euros 232.400,17 (deux cent trente-deux mille quatre cents euros et dix-sept cents);

5- Augmentation du capital social de la société à concurrence de Euros 1.974,83 (mille neuf cent soixante-quatorze Euros et quatre-vingt-trois cents) pour le porter de son montant actuel de Euros 232.400,17 (deux cent trente-deux mille quatre cents Euros et dix-sept cents) à Euros 234.375 (deux cent trente-quatre mille trois cent soixante-quinze Euros) par incorporation de résultats reportés, sans création d'actions nouvelles;

6- Fixation d'une nouvelle valeur nominale à Euros 25,- (vingt-cinq Euros); le capital est désormais fixé à Euros 234.375,- (deux cent trente-quatre mille trois cent soixante-quinze Euros), représenté par 9.375 (neuf mille trois cent soixante-quinze) actions de Euros 25,- (vingt-cinq Euros) chacune;

7- Introduction d'un nouveau capital autorisé à concurrence de Euros 468.750,- (quatre cent soixante-huit mille sept cent cinquante Euros) pour porter le capital social de son montant actuel de Euros 234.375,- (deux cent trente-quatre mille trois cent soixante-quinze Euros) à Euros 703.125,- (sept cent trois mille cent vingt-cinq Euros) et modification subséquente de l'article 3 des statuts;

8- Autorisation au Conseil d'Administration d'émettre des emprunts obligataires convertibles et de limiter ou de supprimer le droit préférentiel de souscription lors des augmentations de capital réalisées dans le cadre du capital autorisé;

9- Remplacement de l'article 5 des statuts par les articles suivants:

«**Art. 5.** Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale. Le conseil d'administration ne peut délibérer et statuer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télex ou téléfax étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou téléfax. Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration. Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix.

Art. 6. Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La société se trouve engagée soit par la signature individuelle du délégué du conseil, soit par la signature collective de deux administrateurs.

Art. 7. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par le conseil d'administration agissant par son président ou un délégué du conseil.

Art. 8. Le Conseil d'Administration est autorisé à procéder à des versements d'acomptes sur dividendes conformément aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.»

10- Suppression de l'article 8 des statuts relatif au cautionnement des mandats des administrateurs et du ou des commissaires;

11- Divers.

II. Que la présente Assemblée a été convoquée par des avis de convocation publiés au:

a) Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéros 710 du 5 juillet 2003 et 748 du 16 juillet 2003;

b) Letzebuenger Journal du 5 juillet 2003 et du 16 juillet 2003.

Les numéros justificatifs de ces publications ont été déposés au bureau de l'assemblée.

III. Il résulte de la liste de présence que sur les 9.375 (neuf mille trois cent soixante-quinze) actions existantes 4 (quatre) actions sont présentes ou représentées.

L'Assemblée, valablement convoquée, constate que le quorum de présence prévu par l'article 67-1 de la loi du 10 août 1915 telle que modifiée n'étant pas atteint, celle-ci ne peut valablement délibérer sur les points à l'ordre du jour.

Conformément à ce même article, une nouvelle Assemblée pourra être convoquée dans les formes statutaires, pour délibérer aux conditions prévues par la loi sur les susdits points à l'ordre du jour.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Frais

Le montant des frais, coûts, honoraires et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société aux résolutions prises à la présente assemblée, est évalué approximativement à six cents Euros (EUR 600,-).

Dont procès-verbal, fait et dressé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture de tout ce qui précède, donnée à l'assemblée en langue d'elle connue, les membres du bureau, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ont signé le présent procès-verbal avec Nous, Notaire, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: P. Stanko, E. Jourdeuil, M. Welter, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2003, vol. 139S, fol. 100, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 7 août 2003.

T. Metzler.

(047802.3/222/111) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

ARGEM PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 55.140.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 30 juin 2002, enregistrés à Luxembourg, le 4 août 2003, réf. LSO-AH00357, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2003.

Pour ARGEM PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme

M. Juncker

Administrateur

(047462.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

LEXSIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3224 Bettembourg, Z.I. du Schéleck.
R. C. Luxembourg B 66.155.

L'an deux mille trois, le vingt-trois juillet.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

La société anonyme C.F.F. S.A., ayant son siège social à L-1371 Luxembourg, 7, Val Ste Croix, R. C. S. Luxembourg section B numéro 64.719,

ici représentée par Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant à L-6410 Echternach, 11, Impasse Alferweiher, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Laquelle procuration, signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Laquelle comparante, par sa représentante, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée LEXSIS, S.à r.l., ayant son siège social à L-3224 Bettembourg, Zone Industrielle Scheleck, R. C. S. Luxembourg section B numéro 66.155, a été constituée suivant acte reçu par Maître Edmond Schroeder, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 20 août 1998, publié au Mémorial C numéro 833 du 16 novembre 1998.

- Que la comparante, représentée comme dit ci-avant, est la seule et unique associée actuelle de ladite société et qu'elle a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de convertir le capital social de cinq mille francs luxembourgeois (500.000,- LUF) en douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze virgule soixante-huit Euros (12.394,68 EUR), au cours de 40,3399 LUF=1,- EUR.

Deuxième résolution

L'associé unique décide de remplacer les cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune par cinq cents (500) parts sociales sans désignation de valeur nominale.

Troisième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, l'article six des statuts se trouve modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à EUR 12.394,68 (douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze Euros et soixante-huit cents), représenté par 500 (cinq cents) parts sociales sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.»

Evaluation des frais

Tous les frais et honoraires du présent acte incombant à la société sont évalués à la somme de six cents Euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: A. Thill, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 1^{er} août 2003, vol. 524, fol. 18, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): C. Bentner.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 11 août 2003.

J. Seckler.

(047763.3/231/44) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

SWIFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2211 Luxembourg, 1, rue de Namur.
R. C. Luxembourg B 60.760.

Constituée en date du 5 septembre 1997 par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, acte publié au Mémorial C numéro 692 du 10 décembre 1997, modifiée par acte sous seing privé en date du 30 avril 1999, dont des extraits ont été publiés au Mémorial C numéro 752 du 11 octobre 1999, modifiée par-devant Maître Frank Baden, en date du 9 août 2002, acte publié au Mémorial C numéro 1524 du 23 octobre 2002.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2003, réf. LSO-AH01269, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SWIFIN S.A.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.

Signature

(047868.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

N.S. UNION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 68.785.

RECTIFICATIF

Une erreur s'est glissée dans l'avis publié au Mémorial C numéro 390 du 11 mars 2002.

En effet, Monsieur Paul Marx n'a jamais fait partie du Conseil d'Administration de la société N.S. UNION S.A.

Luxembourg, le 8 juillet 2003.

Pour extrait sincère et conforme

Pour N.S. UNION S.A.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2003, réf. LSO-AH00839. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047870.3/528/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

DIGITAL VISION SYSTEMS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 45.041.

DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le vingt-neuf juillet.

Par-devant Maître Marthe Thyès-Walch, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1.- Monsieur Thomas Reeve, producteur, demeurant à L-7307 Steinsel, 59, rue Basse.

2.- Monsieur Romain Schroeder, producteur, demeurant à L-5380 Uebersyren, 45, rue de la Montagne.

Lesquels comparants ont exposé au notaire instrumentant ce qui suit:

Qu'ils sont les seuls et uniques associés de la société à responsabilité limitée DIGITAL VISION SYSTEMS, S.à r.l., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au Registre du commerce et des sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 45.041, constituée suivant acte reçu en date du 22 septembre 1993, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 536 du 8 novembre 1993 du 16 septembre 1957 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu en date du 7 septembre 1995, publié au Mémorial C numéro 590 du 20 novembre 1995.

Ceci exposé, ils ont requis le notaire instrumentant de documenter les déclarations suivantes:

En vertu d'une convention datée du 15 décembre 1995, laquelle après avoir été paraphée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes pour être soumise avec elles aux formalités de l'enregistrement,

Monsieur Jean-Paul Kieffer, photographe, demeurant à L-8154 Bridel, 6, rue de Steinsel, a cédé et transporté sous les garanties de fait et de droit à:

1. Monsieur Thomas Reeve, prénommé, quatre-vingt-trois (83) parts sociales d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune;

2. Monsieur Romain Schroeder, prénommé, quatre-vingt-trois (83) parts sociales d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune.

Il s'en suit que Messieurs Thomas Reeve et Romain Schroeder sont propriétaires desdites parts et sont subrogés dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées.

Ensuite Messieurs Thomas Reeve et Romain Schroeder, prénommés, agissant en leur qualité de gérants de la société à responsabilité limitée DIGITAL VISION SYSTEMS, S.à r.l., prédésignée, ont déclaré accepter cette cession de parts et la considérer comme dûment signifiée à la société, conformément aux dispositions de l'article 1690 du code civil et conformément à l'article 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Dissolution de société

Ensuite Messieurs Thomas Reeve et Romain Schroeder, agissant en leur qualité de seuls et uniques associés, ont exposé au notaire instrumentant et l'ont prié d'acter:

Que le capital social de la société à responsabilité limitée DIGITAL VISION SYSTEMS, S.à r.l., prédésignée, s'élève actuellement à cinq cent mille francs luxembourgeois (500.000,- LUF), représenté par cinq cents (500) parts sociales de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune, entièrement libérées.

Que d'un commun accord les associés ont décidé de la dissolution de la prédite société avec effet immédiat.

Qu'ils s'engagent expressément à prendre à leur charge l'actif et le passif, connu ou inconnu, de la société et qu'ils entreprendront sous leur seule responsabilité tout ce qui est nécessaire pour exécuter leur engagement.

Qu'en conséquence, les opérations de liquidation sont à considérer comme achevées et la société à responsabilité limitée DIGITAL VISION SYSTEMS, S.à r.l., se trouve définitivement liquidée.

Evaluation des frais

Le montant des frais, charges et rémunérations sous quelque forme que ce soit, incombant à la société en raison des présentes est évalué à huit cent cinquante Euros (850,- €).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.
Et après lecture faite, les comparants prémentionnés ont signé avec Nous, notaire, le présent procès-verbal.
Signé: T. Reeve, R. Schroeder, M. Walch.
Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2003, vol. 18CS, fol. 33, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2003.

M. Thyès-Walch.

(047942.3/233/56) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

**A & E IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme,
(anc. A & E FEIDT PARTICIPATIONS S.A.).**
Siège social: L-1135 Luxembourg, 36, avenue des Archiducs.
R. C. Luxembourg B 76.523.

L'an deux mille trois, le vingt-trois juillet.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme A & E FEIDT PARTICIPATIONS S.A., ayant son siège social à L-1135 Luxembourg, 36, avenue des Archiducs, (R. C. S. Luxembourg section B numéro 76.523), a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 22 juin 2000, publié au Mémorial C numéro 796 du 31 octobre 2000.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Alphonse Feidt, industriel, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Emile Feidt, industriel, demeurant à Béréldange.

L'assemblée choisit comme scrutateurs:

Messieurs Ferdinand Feidt, architecte, demeurant à Hostert, et Guy Feidt, employé privé, demeurant à Béréldange.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées, ont été portées sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1.- Changement de la dénomination sociale en A & E IMMOBILIERE S.A.

2.- Modification de l'article 1^{er} des statuts.

3.- Modification de l'objet social afin de donner à l'article 4 des statuts la teneur suivante:

La société a pour objet l'achat, la vente, la mise en valeur, la location d'immeubles et de tous droits immobiliers, la prise, respectivement la mise en location de biens meubles et immeubles, la gérance, respectivement la gestion d'immeubles ou de patrimoines mobiliers et immobiliers tant pour son propre compte que pour compte de tiers, de même que la promotion immobilière.

La société a en outre pour objet toutes prises de participations sous quelque forme que ce soit dans des entreprises ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères; l'acquisition par voie d'achat, d'échange, de souscription, d'apport et de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par voie de vente, d'échange et de toute autre manière de parts sociales et valeurs mobilières de toutes espèces; le contrôle et la mise en valeur de ces participations, notamment grâce à l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse de tous concours, prêts, avances ou garanties; l'emploi de ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, l'acquisition par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, de tous titres et brevets, la réalisation par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et la mise en valeur de ces affaires et brevets, sans vouloir bénéficier du régime fiscal spécial prévu par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières. La société peut également procéder à toutes opérations commerciales immobilières, mobilières ou commerciales industrielles et financières, nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

4.- Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination sociale en A & E IMMOBILIERE S.A. et de modifier en conséquence l'article premier des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de A & E IMMOBILIERE S.A.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier l'objet social afin de donner à l'article quatre des statuts la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet l'achat, la vente, la mise en valeur, la location d'immeubles et de tous droits immobiliers, la prise, respectivement la mise en location de biens meubles et immeubles, la gérance, respectivement la gestion d'immeubles ou de patrimoines mobiliers et immobiliers tant pour son propre compte que pour compte de tiers, de même que la promotion immobilière.

La société a en outre pour objet toutes prises de participations sous quelque forme que ce soit dans des entreprises ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères; l'acquisition par voie d'achat, d'échange, de souscription, d'apport et de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par voie de vente, d'échange et de toute autre manière de parts sociales et valeurs mobilières de toutes espèces; le contrôle et la mise en valeur de ces participations, notamment grâce à l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse de tous concours, prêts, avances ou garanties; l'emploi de ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, l'acquisition par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, de tous titres et brevets, la réalisation par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et la mise en valeur de ces affaires et brevets, sans vouloir bénéficier du régime fiscal spécial prévu par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.

La société peut également procéder à toutes opérations commerciales immobilières, mobilières ou commerciales industrielles et financières, nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.»

Troisième résolution

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des dix mille (10.000) actions représentant le capital social de vingt-cinq millions de francs luxembourgeois (25.000.000,- LUF).

Quatrième résolution

L'assemblée décide de convertir la devise d'expression du capital social de la société, actuellement fixé à vingt-cinq millions de francs luxembourgeois (25.000.000,- LUF), pour l'exprimer dorénavant en Euros, au cours de 40,3399 LUF=1,- EUR, en six cent dix-neuf mille sept trente-trois virgule quatre-vingt-un Euros (619.733,81 EUR).

Cinquième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de deux cent soixante-six virgule dix-neuf Euros (266,19 EUR), pour le porter de son montant actuel de six cent dix-neuf mille sept trente-trois virgule quatre-vingt-un Euros (619.733,81 EUR) à six cent vingt mille Euros (620.000,- EUR), sans création d'actions nouvelles.

Sixième résolution

L'assemblée constate que la libération intégrale de l'augmentation de capital ci-avant réalisée a été faite par les anciens actionnaires au prorata de leur participation actuelle dans la société, moyennant versement en numéraire à un compte bancaire au nom de la société, de sorte que la somme de deux cent soixante-six virgule dix-neuf Euros (266,19 EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de cette dernière, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant par une attestation bancaire.

Septième résolution

Les associés décident de remplacer les dix mille (10.000) actions sans désignation de valeur nominale par dix mille (10.000) actions d'une valeur nominale de soixante-deux Euros (62,- EUR) chacune.

Huitième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, le premier alinéa de l'article cinq (5) des statuts se trouve modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 5. Premier alinéa.** Le capital souscrit est fixé à six cent vingt mille Euros (620.000,- EUR), représenté par dix mille (10.000) actions de soixante-deux Euros (62,- EUR) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à sept cents Euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Ernzen, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: A. Feidt, E. Feidt, F. Feidt, G. Feidt, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 1^{er} août 2003, vol. 524, fol. 18, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): C. Bentner.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 8 août 2003.

J. Seckler.

(047706.3/231/112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

SAT INTER S.A., Société Anonyme,
(anc. LE PONT TECHNOLOGIE S.A.).
 Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.
 R. C. Luxembourg B 86.823.

L'an deux mille trois, le vingt-quatre juillet.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme LE PONT TECHNOLOGIE S.A., ayant son siège social à L-3378 Livange, Z.I. Centre d'Affaires «Le 2000», R. C. S. Luxembourg section B numéro 86.823, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 13 mars 2002, publié au Mémorial C numéro 999 du 1^{er} juillet 2002.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Ousmane Seydi, commerçant en produits alimentaires, demeurant à Sens, (France).

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Bruno Ella-Ondo, informaticien, demeurant à Sens, (France).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur N'Fa Ounarou Sylla, employé privé, demeurant à Noisy le Grand, (France).

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui ensemble avec les procurations.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1.- Nouvelle répartition des actions de la société.
- 2.- Changement de la dénomination de la société en SAT INTER S.A.
- 3.- Modification afférente de l'article 1^{er} des statuts.
- 4.- Transfert du siège social de Livange à L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.
- 5.- Modification afférente de l'article 2, alinéa 1^{er}, des statuts.
- 6.- Modification de l'article 4 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet l'importation et l'exportation de produits alimentaires au niveau de la distribution d'alimentation dans grandes ou moyennes surfaces.

La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes physiques ou morales.

La société pourra, en outre, faire toutes opérations mobilières, immobilières, industrielles ou commerciales se rattachant directement ou indirectement à son objet social.»

7.- Nominations statutaires.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée constate qu'à la suite d'une cession d'actions sous seing privé de ce jour, la répartition des mille (1.000) actions de la société est la suivante:

1.- Monsieur Ousmane Seydi, commerçant en produits alimentaires, né à Ziguinchor (Sénégal), le 12 février 1955, demeurant à F-89100 Sens, 5, rue Rouget de l'Isle (France), quatre cent cinquante actions	450
2.- Monsieur Bruno Ella-Ondo, informaticien, né à Mfoul (Gabon), le 14 septembre 1964, demeurant à F-89100 Sens, 14, rue de Fenel (France), deux cent cinquante actions	250
3.- La société SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ET D'EXPLOITATION, avec sigle «SCAEX SCO», avec siège social à Kindia, B.P. 71, (Guinée), deux cent cinquante actions.	250
4.- Monsieur Jean-Baptiste Obame-Ondo, étudiant, né à Miñvoul (Gabon), le 8 décembre 1971, demeurant à F-89100 Sens, 14, rue de Fenel (France), cinquante actions.	50
Total: mille actions.	<u>1.000</u>

Deuxième résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination de la société en SAT INTER S.A. et de modifier en conséquence l'article premier des statuts comme suit:

«**Art. 1^{er}.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de SAT INTER S.A.»

Troisième résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de Livange à L-1941 Luxembourg, 241, route de Lonwy, et de modifier en conséquence le premier alinéa de l'article deux des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 2. Alinéa 1^{er}.** Le siège social est établi à Luxembourg.»

Quatrième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article quatre des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet l'importation et l'exportation de produits alimentaires au niveau de la distribution d'alimentation dans grandes ou moyennes surfaces.

La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes physiques ou morales.

La société pourra, en outre, faire toutes opérations mobilières, immobilières, industrielles ou commerciales se rattachant directement ou indirectement à son objet social.»

Cinquième résolution

L'assemblée décide de révoquer tous les administrateurs de la société.

Sixième résolution

L'assemblée décide de nommer comme nouveaux administrateurs de la société:

a) Monsieur Ousmane Seydi, commerçant en produits alimentaires, né à Ziguinchor (Sénégal), le 12 février 1955, demeurant à F-89100 Sens, 5, rue Rouget de l'Isle (France);

b) Monsieur Bruno Ella-Ondo, informaticien, né à Mfoul (Gabon), le 14 septembre 1964, demeurant à F-89100 Sens, 14, rue de Fenel (France);

c) La société anonyme FINANCES & TECHNOLOGIES HOLDING S.A., ayant son siège social à L-3378 Livange, Z.I. Centre d'Affaires «Le 2000», R. C. S. Luxembourg section B numéro 88.188,

Leur mandat expirera lors de l'assemblée générale annuelle de l'an 2009. Le conseil d'administration est autorisé à déléguer les pouvoirs de gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion à Monsieur Ousmane Seydi, préqualifiée.

Réunion du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration, tous ici présents ou représentés, nomment Monsieur Ousmane Seydi, préqualifié, aux fonctions d'administrateur-délégué, avec pouvoir d'engager la société par sa signature individuelle.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de six cent cinquante Euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: O. Seydi, B. Ella-Ondo, N. Sylla, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 5 août 2003, vol. 524, fol. 20, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 11 août 2003.

J. Seckler.

(047754.3/231/103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

GRAND FINANCIAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 80.481.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société qui s'est tenue en date du 12 juin 2003 au siège social de la société que:

1) Monsieur Yuri Shirmankin, demeurant à Barvikha Village, House number 95-2, est nommé administrateur jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2005 en remplacement de Monsieur Gleb Fetisov, démissionnaire, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 12 juin 2003.

Pour extrait conforme

P. Hemy / Y. Shirmankin

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2003, réf. LSO-AG03380. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047284.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

MOLINO HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 36.274.

EXTRAIT

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 27 juin 2003,

- les mandats des gérants:

M. Irial Finan, Regional Director CCHBC, Athènes,

M. Grant Millard, Treasury and Tax Director CCHBC, Athènes,

M. Constantinou Sfikakis, Finance Manager CCHBC, Athènes,

sont renouvelés pour une durée d'un an jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2004 approuvant les comptes de 2003;

- le mandat du commissaire aux comptes

PricewaterhouseCoopers S.A., Halandri, Athènes, est renouvelé pour une durée d'un an jusqu'à l'issue de l'assemblée générale de 2004 approuvant les comptes de 2003.

Pour MOLINO HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée

SOFINEX S.A., Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2003, réf. LSO-AH01121. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047279.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

BC INTERNATIONAL, Société Anonyme.Registered office: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.

R. C. Luxembourg B 90.201.

In the year two thousand and three, on the twenty-third of July.

Before Us, the undersigned notary Jean Seckler, residing in Junglinster (Grand Duchy of Luxembourg).

Was held an extraordinary general meeting of shareholders of the company (société anonyme) BC INTERNATIONAL, with registered office in L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}, (R. C. S. Luxembourg section B number 90,201), incorporated by deed of the undersigned notary on the 3rd of December 2002, published in the Mémorial C number 40 of the 15th of January 2003, and whose articles of incorporation have been modified by deed of the undersigned notary on the 4th of February 2003, published in the Mémorial C number 418 of the 17th of February 2003.

The meeting is presided by Mr Paul Marx, docteur en droit, professionally residing in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Mr Claude Crauser, licencié en sciences économiques, professionally residing in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr David Sana, maître en droit, residing professionally in Luxembourg.

The board having thus been formed the chairman states and asks the notary to enact:

That the shareholders present or represented as well as the number of shares held by them are indicated on an attendance list, which after having been signed by the shareholders or their proxy holders, shall remain annexed to this document and shall be filed at the same time with the registration authorities.

It results from the said attendance list that all the issued shares are present or represented, so that the present meeting can take place without prior convening notices.

That the present meeting is regularly constituted and may validly deliberate upon the points of the agenda, which reads as follows:

Agenda:

1.- Increase of the Company's capital to the extent of EUR 53,000.- in order to raise it from the amount of EUR 133,000.- to EUR 186,000.- by the issue of 53 new shares with a nominal value of EUR 1,000.- each having the same rights and obligations as the existing shares.

2.- Waiver by the minority shareholder, Mr Jean Fell, of his preferential subscription right.

3.- Subscription of the 53 new shares by the majority shareholder, the company BVP EUROPE II L.P., with its registered office at Uglan House, South Church Street, Grand Cayman, Cayman Islands, and full payment by BVP EUROPE II L.P., prenamed, of the 53 new shares by contribution in cash of EUR 53,000.-.

4.- Subsequent amendment of the first paragraph of article 5 of the articles of association.

After deliberation, the following resolutions were taken by unanimous vote.

First resolution

The meeting decides to increase the share capital by EUR 53,000.- (fifty-three thousand Euros), so as to raise it from its present amount of EUR 133,000.- (one hundred and thirty-three thousand Euros) to EUR 186,000.- (one hundred and eighty-six thousand Euros), by the issue and the subscription of 53 (fifty-three) new shares with a par value of EUR 1,000.- (one thousand Euros) each, vested with the same rights and obligations as the existing shares, to be entirely paid up by payment in cash.

Subscription and payment

The minority shareholder having waived his preferential subscription right, the 53 (fifty-three) new shares have been subscribed by the majority shareholder the company BVP EUROPE II L.P., having its registered office at Ugland House, South Church Street, Grand Cayman Street, (Cayman Islands).

The sum of EUR 53,000.- (fifty-three thousand Euros) is forthwith at the free disposal of the corporation BC INTERNATIONAL as has been proved to the notary by a bank certificate, who states it expressly.

Second resolution

The assembly decides to amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation in order to reflect such action, and to give it the following text:

«**Art. 5. First paragraph.** The subscribed capital of the company is fixed at 186,000.- EUR (one hundred and eighty-six thousand Euros), represented by one hundred and eighty-six (186) shares of a par value of one thousand Euros (1,000.- EUR) each.»

Costs

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated at one thousand nine hundred Euros.

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing parties and in case of divergence between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing parties, known to the notary, by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le vingt-trois juillet.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme BC INTERNATIONAL, avec siège social à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}, (R. C. S. Luxembourg section B numéro 90.201), constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 3 décembre 2002, publié au Mémorial C numéro 40 du 15 janvier 2003, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 4 février 2003, publié au Mémorial C numéro 418 du 17 février 2003.

L'assemblée est présidée par Monsieur Paul Marx, docteur en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire M. Claude Crauser, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur David Sana, maître en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ayant ainsi été constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

Les actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires présents et les mandataires de ceux représentés, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Il résulte de ladite liste de présence que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour, qui est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1.- Augmentation du capital social à concurrence de 53.000,- EUR pour le porter du montant de 133.000,- EUR à 186.000,- EUR par l'émission de 53 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1.000,- EUR chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

2.- Renonciation par l'actionnaire minoritaire, Monsieur Jean Fell, à son droit préférentiel de souscription.

3.- Souscription des 53 actions nouvelles par l'actionnaire majoritaire, la société BVP EUROPE II L.P., avec siège social à Ugland House, South Church Street, Grand Cayman, Iles Cayman, et entière libération des 53 actions nouvelles par BVP EUROPE II L.P., prédésignée, moyennant un apport en numéraire de 53.000,- EUR.

4. Modification afférente du premier alinéa de l'article 5 des statuts.

Après délibération, les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de cinquante-trois mille Euros (53.000,- EUR) pour le porter de son montant actuel de cent trente-trois mille Euros (133.000,- EUR) à cent quatre-vingt-six mille Euros (186.000,- EUR) par l'émission de cinquante-trois (53) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille Euros (1.000,- EUR) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes, entièrement libérées en numéraire.

Souscription et libération

L'actionnaire minoritaire ayant renoncé à son droit préférentiel de souscription, les cinquante-trois (53) actions nouvelles ont été souscrites par l'actionnaire majoritaire la société BVP EUROPE II L.P., avec siège social à Ugland House, South Church Street, Grand Cayman, (Iles Cayman).

La somme de cinquante-trois mille Euros (53.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société BC INTERNATIONAL, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Deuxième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. Premier alinéa.** Le capital souscrit de la société est fixé à 186.000,- EUR (cent quatre-vingt-six mille Euros), représenté par cent quatre-vingt-six (186) actions d'une valeur nominale de 1.000,- EUR (mille Euros) chacune.»

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à mille neuf cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, à la requête de la même comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: P. Marx, C. Crauser, D. Sana, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 1^{er} août 2003, vol. 524, fol. 18, case 1. – Reçu 530 euros.

Le Receveur ff. (signé): C. Bentner.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 11 août 2003.

J. Seckler.

(047761.3/231/127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

GESECALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2211 Luxembourg, 1, rue de Namur.

R. C. Luxembourg B 55.157.

Constituée par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 15 mai 1996, acte publié au Mémorial C numéro 441 du 7 septembre 1996, modifiée par acte sous seing privé en date du 30 avril 1999, dont des extraits ont été publiés au Mémorial C numéro 750 du 9 octobre 1999, modifiée par-devant le même notaire en date du 22 juin 2001, acte publié au Mémorial C numéro 1233 du 27 décembre 2001.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2003, réf. LSO-AH01311, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GESECALUX S.A.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.

Signature

(047903.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

GESECALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2211 Luxembourg, 1, rue de Namur.

R. C. Luxembourg B 55.157.

Jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2008, Monsieur Joseph Winandy, directeur de banque, né le 16 février 1946 à Ettelbrück (Luxembourg), ayant son domicile à L-5960 Itzig, 92, rue de l'Horizon, a été nommé administrateur et administrateur-délégué, chargé de la gestion journalière de la société avec le pouvoir de l'engager par sa seule signature quant à cette gestion, en remplacement de Monsieur Bob Bernard, démissionnaire.

Luxembourg, le 31 juillet 2003.

Pour avis sincère et conforme

Pour GESECALUX S.A.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2003, réf. LSO-AH01313. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047901.3/528/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

MOLINO SOFT DRINKS HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 53.647.

EXTRAIT

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 27 juin 2003,

- les mandats des gérants:

M. Irial Finan, Regional Director CCHBC, Athènes,

M. Grant Millard, Treasury and Tax Director CCHBC, Athènes,

M. Constantinos Sfakakis, Finance Manager CCHBC, Athènes,

sont renouvelés pour une durée d'un an jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2004 approuvant les comptes de 2003;

- le mandat du commissaire aux comptes

PricewaterhouseCoopers S.A., Halandri, Athènes, est renouvelé pour une durée d'un an jusqu'à l'issue de l'assemblée générale de 2004 approuvant les comptes de 2003.

Pour MOLINO SOFT DRINKS HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée

SOFINEX S.A., Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2003, réf. LSO-AH01130. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047281.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

BJT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Registered office: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 95.015.

STATUTES

In the year two thousand and three, on the thirtieth of July.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of his colleague Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg, who shall remain depositary of the present minutes.

There appeared:

Mr Janusz Tchorzewski, mining engineer, born on April 30, 1960, in Wroclaw, Poland, residing in ul. Modrzewiowa 17, 55-090 Szczodre,

here represented by Mr Christophe Gammal, economist, residing in Esch-sur-Alzette,

by virtue of a proxy given in Warsaw, Poland, on July 30, 2003.

Said proxy after signature ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

This appearing party, through its mandatory, intends to incorporate a «one-man limited liability company» (société à responsabilité limitée unipersonnelle), the Articles of which it has established as follows:

Title I.- Form - Object - Name - Registered office - Duration**Art. 1.** There is hereby formed a société à responsabilité limitée unipersonnelle which will be governed by actual laws, especially the laws of August 10th, 1915 on commercial companies, of September 18th, 1933 on «sociétés à responsabilité limitée» and their modifying laws in particular that of December 28th, 1992 relating to the société à responsabilité limitée unipersonnelle, and the present Articles of Incorporation.

At any moment, the member may join with one or more joint members and, in the same way, the following members may adopt the appropriate measures to restore the unipersonnel character of the company.

Art. 2. The Company's object is, as well in Luxembourg as abroad, in whatsoever form, any industrial, commercial, financial, personal or real estate property transactions, which are directly or indirectly in connection with the creation, management and financing, in whatsoever form, of any undertakings and companies which object is any activities in whatsoever form, as well as the management and development, permanently or temporarily, of the portfolio created for this purpose.

The Company may take participating interests by any means in any businesses, undertakings or companies having the same, analogous or connected object, or which may favour its development or the extension of its operations.

Art. 3. The company is incorporated under the name of BJT, S.à r.l.**Art. 4.** The Company has its Head Office in the City of Luxembourg.

The Head Office may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg.

Art. 5. The Company is constituted for an undetermined period.**Title II.- Capital - Shares****Art. 6.** The Company's capital is set at one hundred and four thousand three hundred (104,300.-) euro (EUR) represented by four thousand one hundred and seventy-two (4,172) shares with a par value of twenty-five (25.-) euro (EUR) each.

Each share gives right to a fraction of the assets and profits of the company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 7. The shares held by the sole member are freely transferable among living persons and by way of inheritance or in case of liquidation of joint estate of husband and wife.

In case of more members, the shares are freely transferable among members. In the same case they are transferable to non-members only with the prior approval of the members representing at least three quarters of the capital. In the same case the shares shall be transferable because of death to non-members only with the prior approval of the owners of shares representing at least three quarters of the rights owned by the survivors.

In case of a transfer in accordance with the provisions of Article 189 of the law dated 10 August 1915 on commercial companies, the value of a share is based on the last three balance sheets of the Company and, in case the Company counts less than three financial years, it is established on basis of the balance sheet of the last year or of those of the last two years.

Title III.- Management

Art. 8. The Company is managed by one or more managers, either members or not, who are appointed and removed at any time «ad nutum» with or without indication of reasons by the members.

The manager(s) shall be appointed for an unlimited period and are vested with the broadest individual powers with regard to third parties.

Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or several attorneys in fact, either members or not.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing, in writing or by cable, telegram, telefax or telex, another manager as his proxy. Any manager may participate in a meeting of the board of managers by conference call or similar means of communications equipment whereby all persons participating in the meeting can hear each other, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

Resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a duly convened and held meeting. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, telefax or telex.

Title IV.- Decisions of the sole member - Collective decisions of the members

Art. 9. The sole member exercises the powers devolved to the meeting of members by the dispositions of section XII of the law of August 10th, 1915 on sociétés à responsabilité limitée.

As a consequence thereof all decisions which exceed the powers of the managers are taken by the sole member.

In case of more members the decisions which exceed the powers of the managers shall be taken by the meeting.

Title V.- Financial year - Balance sheet - Distributions

Art. 10. The Company's financial year runs from the first of January of each year to the thirty-first of December of the same year.

Art. 11. Each year, as of the thirty-first of December, there will be drawn up a record of the assets and liabilities of the Company, as well as a profit and loss account.

The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortizations, charges and provisions represents the net profit of the company.

Every year five percent of the net profit will be transferred to the legal reserve.

This deduction ceases to be compulsory when the legal reserve amounts to one tenth of the issued capital but must be resumed till the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, it has been broken into.

The excess is attributed to the sole member or distributed among the members. However, the sole member or, as the case may be, the meeting of members may decide, at the majority vote determined by the relevant laws, that the profit, after deduction of the reserve, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

Title VI.- Dissolution

Art. 12. The Company is not dissolved by the death, the bankruptcy, the interdiction or the financial failure of a member.

In the event of dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by the manager or managers in office or failing them by one or more liquidators appointed by the sole member or by the general meeting of members. The liquidator or liquidators will be vested with the broadest powers for the realization of the assets and the payment of debts.

The assets after deduction of the liabilities will be attributed to the sole member or, as the case may be, distributed to the members proportionally to the shares they hold.

Title VII.- General provisions

Art. 13. For all matters not provided for in the present Articles of Incorporation, the members refer to the existing laws.

Subscription and payment

All the shares have been subscribed by Mr Janusz Tchorzewski, prenamed.

The shares have been paid up in the following manner:

- five hundred (500) shares have been fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand five hundred (12,500.-) euro is at the free disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary who expressly bears witness to it.

- three thousand six hundred and seventy-two (3,672) shares have been paid-up for their par value together with a total issue premium of nineteen point sixty-four (19.64) euro by a contribution in kind consisting of 718 shares having a nominal value of PLN 500.- and representing 71.80% of the issued share capital of the company Krajowe Centrum Wierzytelności Ultimo Spółka z ograniczoną odpowiedzialnością, a company having its registered office at Ul. Długosza, 2-6, 51-162 Wrocław, Poland and its administrative office at Ul. Braniborska, 58-68, 53-680 Wrocław, Poland.

It results from a declaration drawn up in Wrocław, Poland, on July 24, 2003, and signed by Mr Janusz Tchorzewski, President of the management board of Krajowe Centrum Wierzytelności Ultimo Spółka z ograniczoną odpowiedzialnością that to his best knowledge, the report prepared by Andrzej Blazejewski, company Accord'ab, Wrocław, ul Mazowiecka 15, Poland presents the true and sound valuation of the shares of Krajowe Centrum Wierzytelności Ultimo Spółka z ograniczoną odpowiedzialnością in every material respect at the date of valuation.

It results likewise from a certificate issued in Wrocław, Poland, by Mr Janusz Tchorzewski, prenamed, on July 18, 2003, that:

«- he owns 718 shares (hereinafter referred to as «Shares») issued by Krajowe Centrum Wierzytelności Ultimo Spółka z ograniczoną odpowiedzialnością, a company having its registered office at Wrocław (hereinafter referred to as «Ultimo»), being 71.80% of the 1,000 shares issued by Ultimo,

- the shares are fully paid-up.
- the shares are in registered form.
- he is the legal owner solely entitled to the Shares and possessing the power to dispose of the Shares, subject to spouse's consent which has been duly obtained.
- there exists no pre-emption right nor any other right by virtue of which any person or entity may be entitled to demand that one or more of the Shares be transferred to him, as such right has been duly waived.
- none of the Shares are encumbered with any pledge or usufruct, there exists no right to acquire any pledge or usufruct of the Shares and none of the Shares are subject of any attachment.
- such Shares are freely transferable.»

Such declaration and certificate, after signature *ne varietur* by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Transitory provision

The first financial year shall begin today and finish on 31 December 2003.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about two thousand eight hundred (2,800.-) euro.

Resolutions

Immediately after the incorporation of the Company, the sole member, representing the entirety of the subscribed capital has passed the following resolutions:

1) The named managers of the company for an undetermined period are:

a) HALSEY, S.à r.l., R.C.S. B Number 50.984, a company with its registered office in 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg,

b) Mr Janusz Tchorzewski, mining engineer, born on April 30, 1960, in Wrocław, Poland, residing in ul. Modrzewiowa 17, 55-090 Szczodre.

The company is validly bound by the joint signature of two managers.

2) The Company shall have its registered office in L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

In faith of which We, the undersigned notary, have set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated into the language of the proxyholder of the appearing party, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le trente juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en remplacement de Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, ce dernier restant dépositaire de la présente minute.

Ont comparu:

Monsieur Janusz Tchorzewski, ingénieur des mines, né le 30 avril 1960 à Wrocław, Pologne, demeurant à ul. Modrzewiowa 17, 55-090 Szczodre,

ici représenté par Monsieur Christophe Gammal, économiste, demeurant à Esch-sur-Alzette, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Wrocław, Pologne, le 17 juillet 2003.

Laquelle procuration après signature *ne varietur* par le mandataire et le notaire instrumentaire demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a déclaré vouloir constituer une société à responsabilité limitée unipersonnelle dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}. - Forme juridique - Objet - Dénomination - Siège - Durée

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée unipersonnelle qui sera régie par les lois en vigueur et notamment par celles du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée et leurs lois modificatives en particulier celle du 28 décembre 1992 relative à la société à responsabilité limitée unipersonnelle, ainsi que par les présents statuts.

A tout moment, l'associé peut s'adjoindre un ou plusieurs coassociés et, de même, les futurs associés peuvent prendre les mesures appropriées tendant à rétablir le caractère unipersonnel de la société.

Art. 2. La Société a pour objet, tant à Luxembourg qu'à l'étranger, toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à la création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet.

La Société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter.

Art. 3. La Société prend la dénomination de BJT, S.à r.l.

Art. 4. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg.

Art. 5. La durée de la Société est illimitée.

Titre II.- Capital - Parts

Art. 6. Le capital social est fixé à cent quatre mille trois cents (104.300,-) euros (EUR) représenté par quatre mille cent soixante-douze (4.172) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq (25,-) euros (EUR) chacune.

Chaque action donne droit à une fraction des avoirs et bénéfices de la société en proportion directe au nombre des actions existantes.

Art. 7. Les parts sociales détenues par l'associé unique sont librement transmissibles entre vifs et par voie de succession ou en cas de liquidation de communauté de biens entre époux.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne sont cessibles dans ce même cas à des non-associés qu'avec le consentement préalable des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales ne peuvent être dans le même cas transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

En cas de cession conformément aux dispositions de l'article 189 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, la valeur d'une part est évaluée sur base des trois derniers bilans de la Société. Si la Société ne compte pas trois exercices, le prix est établi sur la base du bilan de la dernière ou de ceux des deux dernières années.

Titre III.- Gérance

Art. 8. La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, qui sont nommés et révoqués en tout temps «ad nutum» avec ou sans indication de raisons par les associés.

Le ou les gérant(s) sont nommés pour une durée indéterminée et ils sont investis vis-à-vis des tiers des pouvoirs les plus étendus.

Des pouvoirs spéciaux et limités pourront être délégués pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, associés ou non.

Tout gérant pourra se faire représenter en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télécopieur ou télex un autre gérant comme son mandataire. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par appel téléphonique ou tout autre moyen de communication similaire, au cours duquel toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre, et la participation à la réunion par de tels moyens vaut présence de la personne à cette réunion.

Les résolutions signées par tous les gérants produisent les mêmes effets que les résolutions prises à une réunion du conseil de gérance dûment convoquée et tenue. De telles signatures peuvent apparaître sur des documents séparés ou sur des copies multiples d'une résolution identique et peuvent résulter de lettres, télécopies ou télex.

Titre IV.- Décisions de l'associé unique - Décisions collectives d'associés

Art. 9. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés à responsabilité limitée.

Il s'ensuit que toutes décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants sont prises par l'associé unique.

En cas de pluralité d'associés, les décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants seront prises en assemblée.

Titre V.- Année sociale - Bilan - Répartitions

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de la même année.

Art. 11. Chaque année, au trente et un décembre, il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la Société, ainsi qu'un bilan et un compte de profits et pertes.

Le solde du compte de profits et pertes, après déduction des dépenses, frais, amortissements, charges et provisions, constitue le bénéfice net de la société. Chaque année, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve légale.

Ce prélèvement cesse d'être obligatoire dès que le fonds de réserve légale a atteint le dixième du capital émis mais doit reprendre jusqu'à ce que le fonds de réserve soit entièrement reconstitué lorsque, à tout moment et pour n'importe quelle raison, ce fonds a été entamé.

Le surplus du bénéfice net est attribué à l'associé unique ou, selon le cas, réparti entre les associés. Toutefois, l'associé unique, ou, selon le cas, l'assemblée des associés à la majorité fixée par les lois afférentes, pourra décider que le bénéfice, déduction faite de la réserve, pourra être reporté à nouveau ou être versé à un fonds de réserve extraordinaire.

Titre VI.- Dissolution

Art. 12. La Société n'est pas dissoute par le décès, la faillite, l'interdiction ou la déconfiture d'un associé.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par le ou les gérant(s) en fonctions ou, à défaut, par un ou plusieurs liquidateur(s) nommé(s) par l'associé unique ou, selon le cas, par l'assemblée des associés. Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif. L'actif, après déduction du passif, sera attribué à l'associé unique ou, selon le cas, partagé entre les associés dans la proportion des parts dont ils seront alors propriétaires.

Titre VII.- Dispositions générales

Art. 13. Pour tous les points non expressément prévus aux présents statuts, le ou les associés s'en réfèrent aux dispositions légales.

Souscription et libération

Les parts sociales ont été toutes souscrites par Monsieur Janusz Tchorzewski, préqualifié.

Les parts sociales ont été libérées de la manière suivante:

- cinq cents (500) parts sociales ont été entièrement libérées en espèces de sorte que la somme de douze mille cinq cents (12.500,-) euros est à la libre disposition de la Société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

- trois mille six cent soixante-douze (3.672) parts sociales ont été libérées pour leur valeur nominale ensemble avec une prime d'émission d'un montant total de dix-neuf virgule soixante-quatre (19,64) euros par un apport en nature consistant en 718 parts sociales d'une valeur nominale de PLN 500,- et représentant 71,80% du capital social émis de la société Krajowe Centrum Wierzytelności Ultimo Spolka z ograniczona odpowiedzialnością, une société avec siège social à Ul. Długosza, 2-6, 51-162 Wrocław, Pologne et son siège administratif à Ul. Braniborska, 58-68, 53-680 Wrocław, Pologne.

Il résulte d'une déclaration dressée à Wrocław, Pologne, le 24 juillet 2003, et signée par Monsieur Janusz Tchorzewski, Président du Conseil de Gérance de Krajowe Centrum Wierzytelności Ultimo Spolka z ograniczona odpowiedzialnością qu'à sa connaissance le rapport préparé par Andrzej Blazejewski, company Accord'ab, Wrocław, ul Mazowiecka 15, Pologne présente la valeur exacte et juste des parts de Krajowe Centrum Wierzytelności Ultimo Spolka z ograniczona odpowiedzialnością sous tout aspect matériel à la date d'évaluation.

Il résulte également d'un certificat émis par Monsieur Janusz Tchorzewski, préqualifié, à Wrocław, Pologne, en date du 18 juillet 2003, que:

- «- il est propriétaire de 718 parts sociales (ci-après dénommées «les Parts Sociales») émises par Krajowe Centrum Wierzytelności Ultimo Spolka z ograniczona odpowiedzialnością, une société avec siège social à Wrocław (ci-après désignée par «Ultimo»), représentant 71,80% des 1.000 Parts Sociales émises par Ultimo.

- les Parts Sociales sont entièrement libérées.

- les Parts Sociales sont nominatives.

- il est le propriétaire légal seul autorisé à détenir ces Parts Sociales et ayant le droit d'en disposer, sous réserve du consentement de son épouse, qui a été obtenu.

- il n'existe pas de droit de préemption ni d'autre droit en vertu desquels une personne ou entité serait autorisée à demander à ce que l'une ou plusieurs de ces Parts Sociales lui soit transférées, comme il a été expressément renoncé à ce droit.

- les Parts Sociales ne sont grevées ni d'un nantissement ou d'un usufruit; il n'existe pas de droit à bénéficier d'un nantissement ou d'un usufruit sur les Parts Sociales et les Parts Sociales ne sont pas soumises à un gage.

- les Parts Sociales sont librement transmissibles.»

Ces déclaration et certificat, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire demeureront annexés aux présentes pour être enregistrés en même temps.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2003.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ deux mille huit cents (2.800,-) euros.

Résolutions

Et à l'instant l'associé unique, représentant la totalité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1) Sont nommés gérants de la société pour une durée indéterminée:

a) HALSEY, S.à r.l., R.C.S. B Numéro 50.984, une société avec siège social à 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg,

b) Monsieur Janusz Tchorzewski, ingénieur des mines, né le 30 avril 1960 à Wroclaw, Pologne, demeurant à ul. Mo-drzewiowa 17, 55-090 Szczodre.

La société est valablement engagée par la signature conjointe de deux gérants.

2) Le siège de la Société est fixé à L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante, les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française; à la requête de la même comparante et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: C. Gammal, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2003, vol. 139S, fol. 97, case 2. – Reçu 1.043 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2003.

A. Schwachtgen.

(047950.3/230/302) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

ONEHOLD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 64.321.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2003, réf. LSO-AH00666, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2003.

Signature.

(047859.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

ONEHOLD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 64.321.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 21 juillet 2003 au siège de la société que:

Première résolution

L'Assemblée Générale des Actionnaires a approuvé à l'unanimité le bilan et les comptes de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 1998 et au 31 décembre 1999.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale des Actionnaires a approuvé à l'unanimité le rapport de gestion du Conseil d'Administration pour les exercices se terminant au 31 décembre 1998 et au 31 décembre 1999.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale des Actionnaires a approuvé à l'unanimité le rapport du commissaire aux comptes pour les exercices se terminant au 31 décembre 1998 et au 31 décembre 1999 tels qu'ils lui ont été présentés avec:

- pour 1998, un total de bilan de CHF 1.873.454,68 et qui traduisent une perte de CHF 19.732,81
- pour 1999, un total de bilan de CHF 7.520.824,29 et qui traduisent une perte de CHF 16.152,87.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale a décidé à l'unanimité de donner décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour les exercices 1998 et 1999.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale a décidé à l'unanimité de reporter les pertes des exercices se terminant au 31 décembre 1998 et au 31 décembre 1999 à l'exercice suivant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2003.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2003, réf. LSO-AH00660. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047863.2//32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

SOPATEX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 4.421.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 19 mai 2003

- La cooptation de Monsieur Harald Charbon, employé privé, demeurant au 69, rue Edouard Oster, L-2272 Howald, en tant qu'Administrateur en remplacement de Madame Françoise Stamet, décédée, est ratifiée.

- Les mandats d'Administrateur de Monsieur Carlo Schlessler, licencié en Sciences Economiques et Diplômé en Hautes Etudes Fiscales, demeurant au 72, rue Dr Joseph Peffer, L-2319 Howald, de Monsieur François Mesenburg, employé privé, demeurant au 95, rue Principale, L-6833 Biwer, de Monsieur Pierre Mestdagh, employé privé, demeurant au 19, rue Batty Weber, L-5254 Sandweiler et de Monsieur Harald Charbon, employé privé, demeurant au 69, rue Edouard Oster, L-2272 Howald et le mandat de Commissaire aux Comptes de la société FIN-CONTROLE S.A., Société Anonyme, ayant son siège social au 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de 6 ans. Ils viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Fait à Luxembourg, le 19 mai 2003.

Certifié sincère et conforme

SOPATEX HOLDING S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 1er août 2003, réf. LSO-AH00071. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047282.3/795/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

AGU, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Registered office: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 95.017.

STATUTES

In the year two thousand and three, on the thirtieth of July.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of his colleague Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg, who shall remain depositary of the present minutes.

There appeared:

Ms Agata Uchmanowicz, IT engineer, born on May 16, 1967, in Wroclaw, Poland, residing in ul. Dzialkowa nr. 52 m 4, Wroclaw,

here represented by Mr Christophe Gammal, economist, residing in Esch-sur-Alzette,

by virtue of a proxy given in Warsaw, Poland, on July 30, 2003.

Said proxy after signature ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

This appearing party, through its mandatory, intends to incorporate a «one-man limited liability company» (société à responsabilité limitée unipersonnelle), the Articles of which it has established as follows:

Title I.- Form - Object - Name - Registered office - Duration

Art. 1. There is hereby formed a société à responsabilité limitée unipersonnelle which will be governed by actual laws, especially the laws of August 10th, 1915 on commercial companies, of September 18th, 1933 on «sociétés à responsabilité limitée» and their modifying laws in particular that of December 28th, 1992 relating to the société à responsabilité limitée unipersonnelle, and the present Articles of Incorporation.

At any moment, the member may join with one or more joint members and, in the same way, the following members may adopt the appropriate measures to restore the unipersonnel character of the company.

Art. 2. The Company's object is, as well in Luxembourg as abroad, in whatsoever form, any industrial, commercial, financial, personal or real estate property transactions, which are directly or indirectly in connection with the creation, management and financing, in whatsoever form, of any undertakings and companies which object is any activities in whatsoever form, as well as the management and development, permanently or temporarily, of the portfolio created for this purpose.

The Company may take participating interests by any means in any businesses, undertakings or companies having the same, analogous or connected object, or which may favour its development or the extension of its operations.

Art. 3. The company is incorporated under the name of AGU, S.à r.l.

Art. 4. The Company has its Head Office in the City of Luxembourg.

The Head Office may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg.

Art. 5. The Company is constituted for an undetermined period.

Title II.- Capital - Shares

Art. 6. The Company's capital is set at fifty-one thousand three hundred (51,300.-) euro (EUR) represented by two thousand and fifty-two (2,052) shares with a par value of twenty-five (25.-) euro (EUR) each.

Each share gives right to a fraction of the assets and profits of the company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 7. The shares held by the sole member are freely transferable among living persons and by way of inheritance or in case of liquidation of joint estate of husband and wife.

In case of more members, the shares are freely transferable among members. In the same case they are transferable to non-members only with the prior approval of the members representing at least three quarters of the capital. In the same case the shares shall be transferable because of death to non-members only with the prior approval of the owners of shares representing at least three quarters of the rights owned by the survivors.

In case of a transfer in accordance with the provisions of Article 189 of the law dated 10 August 1915 on commercial companies, the value of a share is based on the last three balance sheets of the Company and, in case the Company counts less than three financial years, it is established on basis of the balance sheet of the last year or of those of the last two years.

Title III.- Management

Art. 8. The Company is managed by one or more managers, either members or not, who are appointed and removed at any time «ad nutum» with or without indication of reasons by the members.

The manager(s) shall be appointed for an unlimited period and are vested with the broadest individual powers with regard to third parties.

Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or several attorneys in fact, either members or not.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing, in writing or by cable, telegram, telefax or telex, another manager as his proxy. Any manager may participate in a meeting of the board of managers by conference call or similar means of communications equipment whereby all persons participating in the meeting can hear each other, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

Resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a duly convened and held meeting. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, telefax or telex.

Title IV.- Decisions of the sole member - Collective decisions of the members

Art. 9. The sole member exercises the powers devolved to the meeting of members by the dispositions of section XII of the law of August 10th, 1915 on sociétés à responsabilité limitée.

As a consequence thereof all decisions which exceed the powers of the managers are taken by the sole member.

In case of more members the decisions which exceed the powers of the managers shall be taken by the meeting.

Title V.- Financial year - Balance sheet - Distributions

Art. 10. The Company's financial year runs from the first of January of each year to the thirty-first of December of the same year.

Art. 11. Each year, as of the thirty-first of December, there will be drawn up a record of the assets and liabilities of the Company, as well as a profit and loss account.

The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortizations, charges and provisions represents the net profit of the company.

Every year five percent of the net profit will be transferred to the legal reserve.

This deduction ceases to be compulsory when the legal reserve amounts to one tenth of the issued capital but must be resumed till the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, it has been broken into.

The excess is attributed to the sole member or distributed among the members. However, the sole member or, as the case may be, the meeting of members may decide, at the majority vote determined by the relevant laws, that the profit, after deduction of the reserve, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

Title VI.- Dissolution

Art. 12. The Company is not dissolved by the death, the bankruptcy, the interdiction or the financial failure of a member.

In the event of dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by the manager or managers in office or failing them by one or more liquidators appointed by the sole member or by the general meeting of members. The liquidator or liquidators will be vested with the broadest powers for the realization of the assets and the payment of debts.

The assets after deduction of the liabilities will be attributed to the sole member or, as the case may be, distributed to the members proportionally to the shares they hold.

Title VII.- General provisions

Art. 13. For all matters not provided for in the present Articles of Incorporation, the members refer to the existing laws.

Subscription and payment

All the shares have been subscribed by Ms Agata Uchmanowicz, prenamed.

The shares have been paid up in the following manner:

- five hundred (500) shares have been fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand five hundred (12,500.-) euro is at the free disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary who expressly bears witness to it.

- one thousand five hundred and fifty-two (1,552) shares have been paid-up for their par value together with a total issue premium of seventy-eight point thirty-seven (78.37) euro by a contribution in kind consisting of 282 shares having a nominal value of PLN 500.- and representing 28.20% of the issued share capital of the company Krajowe Centrum Wierzytelności Ultimo Spółka z ograniczoną odpowiedzialnością, a company having its registered office at Ul. Długosza, 2-6, 51-162 Wrocław, Poland and its administrative office at Ul. Braniborska, 58-68, 53-680 Wrocław, Poland.

It results from a declaration drawn up in Wrocław, Poland, on July 24, 2003, and signed by Mr Janusz Tchorzewski, President of the management board of Krajowe Centrum Wierzytelności Ultimo Spółka z ograniczoną odpowiedzialnością that to his best knowledge, the report prepared by Andrzej Blazejewski, company Accord'ab, Wrocław, ul Mazowiecka 15, Poland presents the true and sound valuation of the shares of Krajowe Centrum Wierzytelności Ultimo Spółka z ograniczoną odpowiedzialnością in every material respect at the date of valuation.

It results likewise from a certificate issued in Wrocław, Poland by Ms Agata Uchmanowicz, prenamed, on July 18, 2003, that:

«- she owns 282 shares (hereinafter referred to as 'Shares') issued by Krajowe Centrum Wierzytelności Ultimo Spółka z ograniczoną odpowiedzialnością, a company having its registered office at Wrocław (hereinafter referred to as «Ultimo») being 28.20% of the 1,000 shares issued by Ultimo,

- the shares are fully paid-up.
- the shares are in registered form.
- she is the legal owner solely entitled to the Shares and possessing the power to dispose of the Shares, subject to spouse's consent which has been duly obtained.
- there exists no pre-emption right nor any other right by virtue of which any person or entity may be entitled to demand that one or more of the Shares be transferred to him, as such right has been duly waived.
- none of the Shares are encumbered with any pledge or usufruct, there exists no right to acquire any pledge or usufruct of the Shares and none of the Shares are subject of any attachment.
- such Shares are freely transferable.»

Such declaration and certificate, after signature *ne varietur* by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Transitory provision

The first financial year shall begin today and finish on 31 December 2003.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about two thousand two hundred (2,200.-) euro.

Resolutions

Immediately after the incorporation of the Company, the sole member, representing the entirety of the subscribed capital has passed the following resolutions:

1) The named managers of the company for an undetermined period are:

a) HALSEY, S.à r.l., R.C.S. B Number 50.984, a company with its registered office in 174, route de Longwy, L-1941 Luxembourg,

b) Mr Tadeusz Uchmanowicz, electrical engineer, born on January 16, 1963, in Opole, Poland, residing in ul. Działkowa nr. 52 m 4, Wrocław.

The company is validly bound by the joint signature of two managers.

2) The Company shall have its registered office in L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

In faith of which We, the undersigned notary, have set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated into the language of the proxyholder of the appearing party, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le trente juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en remplacement de Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, ce dernier restant dépositaire de la présente minute.

A comparu:

Madame Agata Uchmanowicz, ingénieur IT, née le 16 mai 1967, à Wrocław, Pologne, demeurant à ul. Działkowa nr. 52 m 4, Wrocław,

ici représentée par Monsieur Christophe Gammal, économiste, demeurant à Esch-sur-Alzette, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Varsovie, Pologne, le 30 juillet 2003.

Laquelle procuration après signature *ne varietur* par le mandataire et le notaire instrumentaire demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a déclaré vouloir constituer une société à responsabilité limitée unipersonnelle dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}. - Forme juridique - Objet - Dénomination - Siège - Durée

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée unipersonnelle qui sera régie par les lois en vigueur et notamment par celles du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée et leurs lois modificatives en particulier celle du 28 décembre 1992 relative à la société à responsabilité limitée unipersonnelle, ainsi que par les présents statuts.

A tout moment, l'associé peut s'adjoindre un ou plusieurs coassociés et, de même, les futurs associés peuvent prendre les mesures appropriées tendant à rétablir le caractère unipersonnel de la société.

Art. 2. La Société a pour objet, tant à Luxembourg qu'à l'étranger, toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à la création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet.

La Société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter.

Art. 3. La Société prend la dénomination de AGU, S.à r.l.

Art. 4. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg.

Art. 5. La durée de la Société est illimitée.

Titre II.- Capital - Parts

Art. 6. Le capital social est fixé à cinquante et un mille trois cents (51.300,-) euros (EUR) représenté par deux mille cinquante-deux (2.052) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq (25,-) euros (EUR) chacune.

Chaque action donne droit à une fraction des avoirs et bénéfices de la société en proportion directe au nombre des actions existantes.

Art. 7. Les parts sociales détenues par l'associé unique sont librement transmissibles entre vifs et par voie de succession ou en cas de liquidation de communauté de biens entre époux.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne sont cessibles dans ce même cas à des non-associés qu'avec le consentement préalable des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales ne peuvent être dans le même cas transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

En cas de cession conformément aux dispositions de l'article 189 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, la valeur d'une part est évaluée sur base des trois derniers bilans de la Société. Si la Société ne compte pas trois exercices, le prix est établi sur la base du bilan de la dernière ou de ceux des deux dernières années.

Titre III.- Gérance

Art. 8. La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, qui sont nommés et révoqués en tout temps «ad nutum» avec ou sans indication de raisons par les associés.

Le ou les gérant(s) sont nommés pour une durée indéterminée et ils sont investis vis-à-vis des tiers des pouvoirs les plus étendus.

Des pouvoirs spéciaux et limités pourront être délégués pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, associés ou non.

Tout gérant pourra se faire représenter en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télécopieur ou télex un autre gérant comme son mandataire. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par appel téléphonique ou tout autre moyen de communication similaire, au cours duquel toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre, et la participation à la réunion par de tels moyens vaut présence de la personne à cette réunion.

Les résolutions signées par tous les gérants produisent les mêmes effets que les résolutions prises à une réunion du conseil de gérance dûment convoquée et tenue. De telles signatures peuvent apparaître sur des documents séparés ou sur des copies multiples d'une résolution identique et peuvent résulter de lettres, télécopies ou télex.

Titre IV.- Décisions de l'associé unique - Décisions collectives d'associés

Art. 9. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés à responsabilité limitée.

Il s'ensuit que toutes décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants sont prises par l'associé unique.

En cas de pluralité d'associés, les décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants seront prises en assemblée.

Titre V.- Année sociale - Bilan - Répartitions

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de la même année.

Art. 11. Chaque année, au trente et un décembre, il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la Société, ainsi qu'un bilan et un compte de profits et pertes.

Le solde du compte de profits et pertes, après déduction des dépenses, frais, amortissements, charges et provisions, constitue le bénéfice net de la société. Chaque année, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve légale.

Ce prélèvement cesse d'être obligatoire dès que le fonds de réserve légale a atteint le dixième du capital émis mais doit reprendre jusqu'à ce que le fonds de réserve soit entièrement reconstitué lorsque, à tout moment et pour n'importe quelle raison, ce fonds a été entamé.

Le surplus du bénéfice net est attribué à l'associé unique ou, selon le cas, réparti entre les associés. Toutefois, l'associé unique, ou, selon le cas, l'assemblée des associés à la majorité fixée par les lois afférentes, pourra décider que le bénéfice, déduction faite de la réserve, pourra être reporté à nouveau ou être versé à un fonds de réserve extraordinaire.

Titre VI.- Dissolution

Art. 12. La Société n'est pas dissoute par le décès, la faillite, l'interdiction ou la déconfiture d'un associé.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par le ou les gérant(s) en fonctions ou, à défaut, par un ou plusieurs liquidateur(s) nommé(s) par l'associé unique ou, selon le cas, par l'assemblée des associés. Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif. L'actif, après déduction du passif, sera attribué à l'associé unique ou, selon le cas, partagé entre les associés dans la proportion des parts dont ils seront alors propriétaires.

Titre VII.- Dispositions générales

Art. 13. Pour tous les points non expressément prévus aux présents statuts, le ou les associés s'en réfèrent aux dispositions légales.

Souscription et libération

Les parts sociales ont été toutes souscrites par Madame Agata Uchmanowicz, préqualifiée.

Les parts sociales ont été libérées de la manière suivante:

- cinq cents (500) parts sociales ont été entièrement libérées en espèces de sorte que la somme de douze mille cinq cents (12.500,-) euros est à la libre disposition de la Société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

- mille cinq cent cinquante-deux (1.552) parts sociales ont été libérées pour leur valeur nominale ensemble avec une prime d'émission d'un montant total de soixante-dix-huit virgule trente-sept (78,37) euros par un apport en nature consistant en 282 parts sociales d'une valeur nominale de PLN 500,- et représentant 28,20% du capital social émis de la société Krajowe Centrum Wierzytelności Ultimo Spolka z ograniczona odpowiedzialnością, une société avec siège social à Ul. Długosza, 2-6, 51-162 Wrocław, Pologne et son siège administratif à Ul. Braniborska, 58-68, 53-680 Wrocław, Pologne.

Il résulte d'une déclaration dressée à Wrocław, Pologne, le 24 juillet 2003, et signée par Monsieur Janusz Tchorzewski, Président du Conseil de Gérance de Krajowe Centrum Wierzytelności Ultimo Spolka z ograniczona odpowiedzialnością qu'à sa connaissance le rapport préparé par Andrzej Blazejewski, company Accord'ab, Wrocław, ul Mazowiecka 15, Pologne présente la valeur exacte et juste des parts de Krajowe Centrum Wierzytelności Ultimo Spolka z ograniczona odpowiedzialnością sous tout aspect matériel à la date d'évaluation.

Il résulte également d'un certificat émis par Madame Agata Uchmanowicz, préqualifiée, à Wrocław, Pologne, en date du 18 juillet 2003, que:

«- elle est propriétaire de 282 parts sociales (ci-après dénommées «les Parts Sociales») émises par Krajowe Centrum Wierzytelności Ultimo Spolka z ograniczona odpowiedzialnością, une société avec siège social à Wrocław (ci-après désignée par «Ultimo»), représentant 28,20% des 1.000 Parts Sociales émises par Ultimo.

- les Parts Sociales sont entièrement libérées.
- les Parts Sociales sont nominatives.
- elle est le propriétaire légal seul autorisé à détenir ces Parts Sociales et ayant le droit d'en disposer, sous réserve du consentement de son époux, qui a été obtenu.
- il n'existe pas de droit de préemption ni d'autre droit en vertu desquels une personne ou entité serait autorisée à demander à ce que l'une ou plusieurs de ces Parts Sociales lui soit transférées, comme il a été expressément renoncé à ce droit.
- les Parts Sociales ne sont grevées ni d'un nantissement ou d'un usufruit; il n'existe pas de droit à bénéficier d'un nantissement ou d'un usufruit sur les Parts Sociales et les Parts Sociales ne sont pas soumises à un gage.
- les Parts Sociales sont librement transmissibles.»

Ces déclarations et certificats, après signature ne varient par le mandataire et le notaire instrumentaire demeureront annexés aux présentes pour être enregistrés en même temps.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2003.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ deux mille deux cents (2.200,-) euros.

Résolutions

Et à l'instant l'associé unique, représentant la totalité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1) Sont nommés gérants de la société pour une durée indéterminée:

a) HALSEY, S.à r.l., R.C.S. B Numéro 50.984, une société avec siège social à 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg,

b) Monsieur Tadeusz Uchmanowicz, ingénieur électrique, né le 16 janvier 1963, à Opole, Pologne, demeurant à ul. Dzialkowa nr. 52 m 4, Wrocław.

La société est valablement engagée par la signature conjointe de deux gérants.

2) Le siège de la Société est fixé à L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante, les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française; à la requête de la même comparante et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: C. Gammal, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2003, vol. 139S, fol. 97, case 1. – Reçu 513 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2003.

A. Schwachtgen.

(047952.3/230/301) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

VALUMACO LUSSEMBURGO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 81.612.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 18 juillet 2003

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Franzina Federico de sa fonction d'Administrateur, prend acte de cette démission.

Le conseil coopte comme nouvel Administrateur, avec effet au 18 juillet 2003, Monsieur Cavalli Ferdinando, demeurant au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Cette cooptation sera ratifiée par la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour VALUMACO LUSSEMBURGO S.A., Société Anonyme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2003, réf. LSO-AH00801. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047288.3/024/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

TALEA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 45-47, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 68.815.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de manière extraordinaire le 12 juin 2003

Résolutions

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur la mise en liquidation de la société:

Conseil d'administration

MM. Marco Bus, administrateur

Stefano Ciccarello, administrateur

Mario Iacopini, administrateur

Commissaire aux comptes

HRT REVISION, S.à r.l., 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial C.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2003, réf. LSO-AH01289. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047523.3/024/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

ROVER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 45.731.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 17 juillet 2003 à 12.00 heures au siège social

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Francesco Martina de sa fonction d'administrateur-délégué, décide d'accepter cette démission. Le conseil le remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

Le conseil décide de coopter comme nouvel administrateur-délégué, Madame Silvia Ferrero, demeurant professionnellement à Settimo Torinese (TO), Italie, 26 Via G. Galilei, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Pour extrait conforme
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE
Société Anonyme
Agent domiciliataire
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2003, réf. LSO-AG07640. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047289.3/024/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

SECRIA EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 43.867.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration tenue au siège social le 31 juillet 2003

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Federico Franzina de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission. Le conseil le remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

Le conseil coopte comme nouvel administrateur, avec effet au 31 juillet 2003, M. Marco Bus, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Ces résolutions, adoptées à l'unanimité, seront ratifiées par la prochaine assemblée générale de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour extrait conforme
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE
Société Anonyme
Agent domiciliataire
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2003, réf. LSO-AH00492. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047290.3/024/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

IMMOBILIERE DE SAINT PAUL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 57.289.

Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale du 22 juillet 2003

Le conseil d'administration est composé de:

- Maître Albert Wildgen, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg;
- Maître François Brouxel, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg;
- Maître Pierre Metzler, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

AACO, S.à r.l. représentée par Monsieur Stéphane Weyders, réviseur d'entreprises, établi à L-5753 Frisange, 43, Parc Lésigny est commissaire aux comptes. Son mandat prendra fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

En application de l'article 100 de la loi sur les sociétés, l'assemblée générale a décidé qu'il n'y a pas lieu à dissolution anticipée de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2003, réf. LSO-AG06541. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047533.3/280/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

ARMEL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 51.296.

—
Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 4 août 2003, réf. LSO-AH00359, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 7 août 2003.

Pour ARMEL S.A., Société Anonyme Holding

M.-J. Reyter

Administrateur

(047464.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

FULLMOTION HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 69.686.

—
Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 29 juillet 2003

Le mandat des administrateurs:

- Monsieur Albert Wildgen, résidant à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse
 - Monsieur Dr. Johannes Burger, résidant à FL-9490 Liechtenstein, Vaduz, Heiligkreuz 4
 - Monsieur François Brouxel, résidant à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse
- est renouvelé jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Le mandat du commissaire aux comptes AACO, S.à r.l., représentée par Monsieur Stéphane Weyders, réviseur d'entreprises, établi à L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri Schnadt est renouvelé jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2003, réf. LSO-AG08651. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047534.3/280/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

HIRHA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 71.414.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2003, réf. LSO-AH01071, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(047560.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

SUISIMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 72.162.

—
Jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2005, Monsieur Dennis Bosje, conseil, né le 20 novembre 1965 à Amsterdam (NL), ayant son domicile professionnel à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, a été nommé administrateur en remplacement de Monsieur Eric Bernard, démissionnaire.

Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Pour avis sincère et conforme

Pour SUISIMMO S.A.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2003, réf. LSO-AH01318. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047886.3/528/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

SOFTWARE DEVELOPMENT & SUPPORT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3985 Pissange, 31, Duerfstrooss.

R. C. Luxembourg B 73.443.

—
STATUTS

L'an deux mille trois, le vingt-huit juillet.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

A comparu:

Monsieur Robert Frana, indépendant, né à Esch-sur-Alzette, le 21 février 1973, demeurant à L-3985 Pissange, 31, Duerfstrooss.

Ce comparant a exposé au notaire instrumentant et l'a requis d'acter ce qui suit:

I.- Le comparant était avec Monsieur Serge Poli, employé privé, demeurant à L-5862 Hesperange, 26, rue de la Montagne, les seuls associés de la société à responsabilité limitée SOFTWARE DEVELOPMENT & SUPPORT, S.à r.l., avec siège social à L-3985 Pissange, 31, Duerfstrooss, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 20 décembre 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 179 du 29 février 2000,

immatriculée au registre de commerce de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 73.443.

II.- Le capital social est fixé à la somme de douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-quatre euros (EUR 124,-) chacune.

Ces parts appartenaient aux associés comme suit:

1.- à Monsieur Robert Frana, prénommé, cinquante parts sociales,	50
2.- à Monsieur Serge Poli, prénommé, cinquante parts sociales,	50
Total: cent parts sociales	100

III.- Aux termes d'un acte de cession de parts sociales sous seing privé daté du 22 juillet 2003 à Pissange, Monsieur Serge Poli, préqualifié, a cédé la totalité de ses parts sociales, soit cinquante (50) parts de la société dont s'agit à Monsieur Robert Frana, préqualifié.

Un exemplaire de la susdite cession de part sociale sous seing privé, après avoir été signé ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant restera annexé au présent acte pour être enregistré avec lui.

IV.- Ensuite l'associé unique, Monsieur Robert Frana, préqualifié, représentant l'intégralité du capital social, et agissant en lieu et place de l'assemblée générale extraordinaire a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la susdite cession de parts sociales sous seing privé, l'associé unique décide de modifier l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-quatre euros (EUR 124,-) chacune.

Ces parts sociales appartiennent à l'associé unique, Monsieur Robert Frana, indépendant, né à Esch-sur-Alzette, le 21 février 1973, demeurant à L-3985 Pissange, 31, Duerfstrooss.

Toutes les parts sociales sont entièrement souscrites et libérées.»

Deuxième résolution

Il résulte d'une déclaration de Monsieur Serge Poli, datée du 22 juillet 2003 à Pissange, que celui-ci a démissionné de sa fonction de gérant administratif de la société.

L'associé unique accepte la susdite démission et accorde décharge pure et simple de toutes choses relatives à sa fonction de gérant administratif à Monsieur Serge Poli.

La susdite déclaration après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Troisième résolution

Suite à la démission du gérant administratif Monsieur Robert Frana devient gérant unique de la société.

Celle-ci sera dorénavant valablement engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant unique.

V.- Monsieur Robert Frana, préqualifié, agissant en sa qualité de gérant unique de la société, déclare se tenir, au nom de la société, la susdite cession de parts sociales comme dûment signifiée.

VI.- Les frais, rémunérations et charges en raison des présentes, estimés sans nul préjudice à la somme de sept cents euros (EUR 700,-), sont à charge de la société qui s'y oblige, l'associé unique en étant solidairement tenu envers le notaire.

VII.- L'associé unique élit domicile au siège de la société.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg-Bonnevoie en l'Etude.

Et après lecture faite et interprétation donnée dans une langue de lui connue au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec Nous Notaire.

Signé: R. Frana, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2003, vol. 140S, fol. 12, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 6 août 2003.

T. Metzler.

(046989.3/222/64) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2003.

SOFTWARE DEVELOPMENT & SUPPORT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3985 Pissange, 31, Duerfstrooss.

R. C. Luxembourg B 73.443.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 6 août 2003.

Signature.

(046990.3/222/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2003.

PEMSTAR LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 76.149.

Résolution de l'actionnaire unique

Il résulte d'une résolution de l'actionnaire unique en date du 26 juin 2003 de la société PEMSTAR LUXEMBOURG, S.à r.l., que l'actionnaire unique a pris la décision suivante:

1. Décharge accordée au Gérant B suivant avec effet au 30 juin 2003:

M. Hargopal Singh

2. Election du nouveau Gérant B pour une durée illimitée:

M. Roy Anthony Bauer

3. En conséquence, le conseil de gérance est constitué comme suit:

MANACOR LUXEMBOURG S.A. - A

M. Allen James Berning - B

M. Larry Robert Degen - B

M. Richard Joseph Hanlon - B

M. Gregory Scott Lea - B

M. Roy Anthony Bauer - B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PEMSTAR LUXEMBOURG, S.à r.l.

MANACOR (Luxembourg) S.A.

Gérant A

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2003, réf. LSO-AH01816. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047593.3/683/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

CALPINE ENERGY FINANCE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 82.987.

Extrait des minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Associé Unique qui s'est tenue extraordinairement le 5 août 2003

A l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Associé Unique de CALPINE ENERGY FINANCE LUXEMBOURG, S.à r.l. (la «Société»), tenue extraordinairement il a été décidé comme suit:

- de prendre note de la démission de M. Richard W. Haviland de sa fonction de Gérant et ce avec effet rétroactif au 30 juin 2002;

- de donner décharge au Gérant pour l'exercice de son mandat depuis sa démission;

- de ne pas remplacer le gérant.

Ainsi, le gérant unique de la société CALPINE ENERGY FINANCE LUXEMBOURG, S.à r.l. est:

- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Luxembourg, le 5 août 2003.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2003, réf. LSO-AH01202. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047619.3/710/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

CDL EXPERTISE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 29, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 86.604.

L'an deux mille trois, le vingt-cinq juillet.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

Ont comparu:

1.- Madame Christiane Jacqueline Lacroute, comptable, née à Baden-Baden (Allemagne) le 31 octobre 1954, demeurant à L-8153 Bridel, 6, rue Willibrord Steinmetz,
ici représentée par Monsieur Jean Charles Duigou, consultant, demeurant à L-8153 Bridel, 6, rue Willibrord Steinmetz,

en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée le 8 juillet 2003;

2.- Monsieur Gérard Carnet, directeur financier, né à Dijon (France) le 2 juin 1948, demeurant à F-91190 Gif-sur-Yvette, 16, allée de la Pièce de Terre;

3.- Monsieur Philippe René Jérôme Rigout, consultant, né à Paris (France), le 31 août 1950, demeurant à F-78870 Bailly, Les Fermes des Moulineaux,

ici représenté par Monsieur Gérard Carnet, préqualifié,

en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée le 7 juillet 2003;

4.- Monsieur Jacques Degroote, ingénieur, né à Boulogne-Billancourt (France), le 20 septembre 1955, demeurant à F-75016 Paris, 10-10bis, allée du bord de l'Eau,

ici représenté par Monsieur Gérard Carnet, préqualifié,

en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée le 7 juillet 2003;

5.- Monsieur Reiner Jürgen Noack-Pinot, consultant, né à Hambourg (Allemagne), le 1^{er} février 1943, demeurant à F-06160 Antibes, 5, allée des Pêcheurs,

ici représenté par Monsieur Gérard Carnet, préqualifié,

en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée le 7 juillet 2003;

6.- Monsieur Claude Cravero, expert-comptable, né à Nice (France), le 15 juin 1938, demeurant à F-75011 Paris, 47, rue des Trois Bornes,

ici représenté par Monsieur Gérard Carnet, préqualifié,

en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée le 7 juillet 2003.

Lesquelles procurations après avoir été signées ne varient par les comparants, ès qualités qu'ils agissent, et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Ces comparants ont exposé au notaire instrumentant et l'ont requis d'acter ce qui suit:

I.- Les comparants sub 1 et 6 sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée CDL EXPERTISE, S.à r.l., avec siège social à L-2340 Luxembourg, 29, rue Philippe II, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 25 mars 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 954 du 22 juin 2002, dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 18 octobre 2002, publié au Mémorial C, numéro 1680 du 23 novembre 2002,

immatriculée au registre de commerce de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 86.604.

II.- Le capital social est fixé à douze mille quatre cents Euros (EUR 12.400,-), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-quatre Euros (EUR 124,-) chacune, intégralement libérées et appartenant aux associés comme suit:

1.- Monsieur Claude Cravero, préqualifié, cinquante et une parts sociales	51
2.- Madame Christiane Jacqueline Lacroute, préqualifiée, quarante-neuf parts sociales	49

Total: cent parts sociales	100
----------------------------------	-----

III.- Ensuite, Madame Christiane Jacqueline Lacroute, préqualifiée, déclare par les présentes céder et transporter, sous les garanties ordinaires de fait et de droit, les quarante-neuf (49) parts sociales qu'elle détient dans la société dont s'agit comme suit:

- treize (13) parts sociales à Monsieur Gérard Carnet, préqualifié, qui accepte, moyennant le prix global de mille six cent douze Euros (EUR 1.612,-), somme que la cédante, par son représentant, reconnaît avoir reçue du cessionnaire au moment de la signature des présentes, ce dont bonne et valable quittance;

- douze (12) parts sociales à Monsieur Philippe René Jérôme Rigout, préqualifié, qui accepte par son représentant, moyennant le prix global de mille quatre cent quatre-vingt-huit Euros (EUR 1.488,-), somme que la cédante, par son représentant, reconnaît avoir reçue du cessionnaire au moment de la signature des présentes, ce dont bonne et valable quittance;

- douze (12) parts sociales à Monsieur Jacques Degroote, préqualifié, qui accepte par son représentant, moyennant le prix global de mille quatre cent quatre-vingt-huit Euros (EUR 1.488,-), somme que la cédante, par son représentant, reconnaît avoir reçue du cessionnaire au moment de la signature des présentes, ce dont bonne et valable quittance;

- douze (12) parts sociales à Monsieur Reiner Jürgen Noack-Pinot, préqualifié, qui accepte par son représentant, moyennant le prix global de mille quatre cent quatre-vingt-huit Euros (EUR 1.488,-), somme que la cédante, par son représentant, reconnaît avoir reçue du cessionnaire au moment de la signature des présentes, ce dont bonne et valable quittance.

La cédante et les cessionnaires, par leur représentant respectif, déclarent être les bénéficiaires réels de la présente transaction. Les cessionnaires déclarent en outre que les fonds ayant servi au paiement des cessions de parts ne proviennent ni du trafic de stupéfiants, ni d'une des infractions visées à l'article 506-1 du code pénal luxembourgeois.

IV.- Les cessionnaires se trouvent subrogés dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées à partir de ce jour.

Les cessionnaires participeront aux bénéfices à partir de ce jour.

Les cessionnaires déclarent parfaitement connaître les statuts et la situation financière de la société.

Les cessionnaires renoncent à toute garantie de la part de la cédante.

V.- Monsieur Claude Cravero, préqualifié, agissant en sa qualité d'associé déclare, par son mandataire préqualifié, approuver les susdites cessions de parts sociales et accepter Messieurs Gérard Carnet, Philippe René Jérôme Rigout, Jacques Degroote, Reiner Jürgen Noack-Pinot, préqualifiés, comme nouveaux associés.

VI.- Monsieur Claude Cravero, préqualifié, agissant cette fois en sa qualité de gérant unique de la société déclare, par son mandataire préqualifié, se tenir, au nom de la société, les susdites cessions de parts sociales comme dûment signifiées.

VII.- Ensuite, les associés représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se considèrent comme dûment convoqués et à l'unanimité des voix ils prennent la résolution suivante:

Résolution unique

Afin de mettre les statuts en concordance avec les cessions de parts sociales qui précèdent, les associés décident de modifier l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à douze mille quatre cents Euros (EUR 12.400,-), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-quatre Euros (EUR 124,-) chacune.

Ces parts ont été souscrites comme suit:

1.- Monsieur Claude Cravero, expert-comptable, né à Nice (France), le 15 juin 1938, demeurant à F-75011 Paris, 47, rue des Trois Bornes, cinquante et une parts sociales	51
2.- Monsieur Gérard Carnet, directeur financier, né à Dijon (France), le 2 juin 1948, demeurant à F-91190 Gif sur Yvette, 16, allée de la Pièce de Terre, treize parts sociales	13
3.- Monsieur Philippe René Jérôme Rigout, consultant, né à Paris (France), le 31 août 1950, demeurant à F-78870 Bailly, Les Fermes des Moulineaux, douze parts sociales	12
4.- Monsieur Jacques Degroote, ingénieur, né à Boulogne-Billancourt (France), le 20 septembre 1955, demeurant à F-75016 Paris, 10-10bis, allée du bord de l'Eau, douze parts sociales	12
5.- Monsieur Reiner Jürgen Noack-Pinot, consultant, né à Hambourg (Allemagne), le 1 ^{er} février 1943, demeurant à F-06160 Antibes, 5, allée des Pêcheurs, douze parts sociales	12
Total: cent parts sociales	100

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées.»

VIII.- Les frais, rémunérations et charges en raison des présentes, estimés sans nul préjudice à la somme de mille deux cents Euros (EUR 1.200,-) sont à charge de la société qui s'y oblige, tous les associés en étant solidairement tenus envers le notaire.

IX.- Les comparants élisent domicile au siège de la société.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg-Bonnevoie en l'Etude.

Et après lecture faite et interprétation donnée dans une langue d'eux connue aux comparants, ès qualités qu'ils agissent, connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, tous ont signé le présent acte avec Nous, notaire.

Signé: J. C. Duigou, G. Carnet, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2003, vol. 139S, fol. 100, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 7 août 2003.

T. Metzler.

(047803.3/222/111) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

AGF LIFE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 14, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 37.619.

Lors de l'Assemblée Générale du 23 avril 2003, il a été décidé de renouveler le mandat de la société de révision KPMG AUDIT S.C., sise à L-2520 Luxembourg, 31, allée Scheffer, représentée par Madame C. Nicolet, pour une durée de trois ans venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire d'avril 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2003, réf. LSO-AG07031. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047626.3/504/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

COOPERATION LUXEMBOURG - CASAMANCE, Association sans but lucratif.

Siège social: Walferdange.

Extrait des décisions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 30 janvier 2003

1. Les articles 4 et 5 des statuts sont modifiés comme suit:

«**Art. 4.** L'association se compose de membres associés, de membres affiliés et de membres d'honneur.

Le nombre des membres ne peut être inférieur à trois.

Les membres associés jouissent seuls des droits prévus par la loi du 21 avril 1928 sur les associations sans but lucratif.

«**Art. 5.** Le Conseil d'Administration pourra admettre comme membre toute personne honorable qui en aura fait la demande.»

2. A été nommée Vice-Présidente du Conseil d'Administration:

Madame Eva Lodde, épouse Mergen, sans profession, de nationalité luxembourgeoise, 20, rue de Strassen, L-8156 Bridel.

3. A été nommé septième administrateur:

Monsieur Robert Bodja, journaliste, de nationalité luxembourgeoise, 37, rue Laurent Menager, L-2143 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2003, réf. LSO-AG04647. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047624.3/504/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

FUNDLAND, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 60.053.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 31 juillet 2003

Sont renommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 30 novembre 2003:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Président;

- Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg;

- Monsieur Claude Zimmer, licencié en droit et maître en sciences économiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Est renommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 30 novembre 2003:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faiencerie, L-1510 Luxembourg.

Luxembourg, le 31 juillet 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2003, réf. LSO-AH00520. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047633.3/534/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

HOLDIMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 13.224.

EXTRAIT

Avec effet au 1^{er} janvier 2000 et en vertu du pouvoir qui lui a été sous-délégué par le conseil d'administration de la société, Monsieur Emile Vogt, administrateur, a procédé à la réalisation de la conversion du capital de la société en euro.Par conséquent, depuis le 1^{er} janvier 2000, le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société est modifié comme suit:

«Le capital de la société est fixé à euro six cent vingt-cinq mille (625.000,- EUR), représenté par deux mille cinq cents actions (2.500) sans désignation de valeur nominale, entièrement libéré.»

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2000, vol. 546, fol. 99, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(047742.3/550/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

DEXIA MONEY MARKET, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 26.803.

Suite à la cooptation de Monsieur François Pauly en date du 11 juillet 2003 en remplacement de Monsieur Mario Guetti, administrateur démissionnaire, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- M. Marc-André Bechet, Senior Vice President, DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg

- M. Joseph Bosch, Product Manager, DEXIA BANQUE BELGIQUE, boulevard Pachéco, 44, B-1000 Bruxelles

- DEXIA ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG, représentée par Monsieur Hugo Lasat et Monsieur Jean-Yves Maldague, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

- M. Vincent Hamelink, Directeur adjoint, DEXIA ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

- M. Daniel Kuffer, Senior Vice President, DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg

- M. Hugo Lasat, Conseiller du Comité de Direction, DEXIA ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

- M. Jean-Yves Maldague, Directeur, DEXIA ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

- M. François Pauly, Directeur, DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg

Pour DEXIA MONEY MARKET, SICAV

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2003, réf. LSO-AH01454. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047652.3/1126/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

HERCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 39.846.

EXTRAIT

Avec effet au 1^{er} juillet 2000 et en vertu du pouvoir qui lui a été sous-délégué par le conseil d'administration de la société, Monsieur Emile Vogt, administrateur, a procédé à la réalisation de la conversion du capital de la société en euro.

Par conséquent, depuis le 1^{er} juillet 2000, le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société est modifié comme suit:

«Le capital de la société est fixé à euro cent quinze mille (115.000,- EUR), représenté par quatre mille cinq cents actions (4.500) sans désignation de valeur nominale, entièrement libéré.»

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 20 novembre 2000, vol. 546, fol. 29, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(047744.3/550/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

FINANCIERE D'ARLY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 94.170.

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 7 août 2003 que:

- La société WOOD, APPLETON, OLIVIER AUDIT, S.à r.l., ayant son siège social au 9B, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg a été nommée commissaire en remplacement de Monsieur Olivier Dorier, démissionnaire.

Le nouveau commissaire reprendra le mandat de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2003, réf. LSO-AH01772. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047664.3/727/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

EUROPE TAX-FREE SHOPPING LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 66.901.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2003, réf. LSO-AH01059, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(047562.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

DURALAMP INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 85.901.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2003, réf. LSO-AH01046, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(047565.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

ARKINMOB INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 54.302.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2003, réf. LSO-AH01042, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(047566.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

HABI S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 26.594.

—
L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 10 juin 2003 a ratifié la décision du Conseil d'Administration du 13 mai 2002 de nommer aux fonctions d'administrateur MONTEREY SERVICES S.A. en remplacement de Madame Francine Herkes.

Puis cette même Assemblée a ratifié la décision du Conseil d'Administration du 31 mars 2003 de nommer aux fonctions d'administrateur UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l. en remplacement de Madame Isabelle Wieme.

Lors de cette même Assemblée, les mandats des administrateurs:

Monsieur Guy Fasbender, employé privé, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

MONTEREY SERVICES S.A., 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg,

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg,

ont été renouvelés et prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur l'exercice se terminant au 30 septembre 2002.

Le mandat du Commissaire aux comptes:

COMCOLUX S.A., 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg,

a été renouvelé et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur l'exercice se terminant au 30 septembre 2002.

Luxembourg, le 10 juin 2003.

Pour HABI S.A.

G. Fasbender

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2003, réf. LSO-AH00396. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047574.3/029/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

TRICOS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 29.561.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 11 juin 2003 a appelé aux fonctions d'administrateur MONTEREY SERVICES S.A., 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Edward Bruin. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur l'exercice se terminant au 31 décembre 2002.

Lors de cette même Assemblée, les mandats des administrateurs:

Monsieur Guy Fasbender, employé privé, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

Madame Marie-José Reyter, employée privée, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

ont été renouvelés et prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur l'exercice se terminant au 31 décembre 2002.

Le mandat du Commissaire aux comptes:

COMCOLUX S.A., 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg,

a été renouvelé et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur l'exercice se terminant au 31 décembre 2002.

Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour TRICOS S.A.

G. Fasbender

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2003, réf. LSO-AH00393. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047575.3/029/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

ASTRAL INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 63.358.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2003, réf. LSO-AH01081, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(047569.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

IMMO LUX-AIRPORT S.A. II, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 72.019.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 10 avril 2003

Sont renommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2003:

- Monsieur Jan Vanhevel, administrateur-délégué, demeurant Max Hermanlei, 8, B-2930 Braasschaat, Belgique, Président;

- Monsieur Philippe Haers, head of the real estate department of KBC BANK, demeurant 70, Duivenstraat, B-6052 Blanden, Belgique;

- Madame Bea De Wolf, chargée de relations KBC BANK N.V., demeurant 53, Hyacintenstraat, B-9300 Aalst, Belgique;

- Monsieur Hubert De Peuter, Responsable Service Titrisation et Investissements, demeurant 9, Mezendreef, B-3140 Keerbergen, Belgique.

Est renommée réviseur d'entreprises, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2003:

- ERNST & YOUNG, Société Anonyme, 7, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Luxembourg.

Luxembourg, le 29 juillet 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2003, réf. LSO-AH00526. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047637.3/534/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

MAYEL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 65.476.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 31 janvier 2003 à Luxembourg

Suite à la démission de la société FIDUPARTNER A.G., 124, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, de son poste de commissaire de la société avec effet au 31 décembre 2002, l'assemblée générale extraordinaire de ce jour décide de nommer en remplacement la société AUDITEX S.A., société anonyme, 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, sous réserve d'approbation de la nomination par la prochaine Assemblée Générale Ordinaire dûment convoquée.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2003.

MAYEL HOLDING S.A.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2003, réf. LSO-AG01509. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047602.3/531/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

SOCOAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 61.883.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2003, réf. LSO-AH01080, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(047573.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

K4COM S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 64.433.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2003, réf. LSO-AH01949, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2003.

Signature.

(047586.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

LAYA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 64.806.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 31 janvier 2003 à Luxembourg

Suite à la démission de la société FIDUPARTNER A.G., 124, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, de son poste de commissaire de la société avec effet au 31 décembre 2002, l'assemblée générale extraordinaire de ce jour décide de nommer en remplacement la société AUDITEX S.A., société anonyme, 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, sous réserve d'approbation de la nomination par la prochaine Assemblée Générale Ordinaire dûment convoquée.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2003.

LAYA HOLDING S.A.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2003, réf. LSO-AG01506. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047604.3/531/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

TENNYSON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 25.119.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 31 janvier 2003 à Luxembourg

Suite à la démission de la société FIDUPARTNER A.G., 124, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, de son poste de commissaire de la société avec effet au 31 décembre 2002, l'assemblée générale extraordinaire de ce jour décide de nommer en remplacement la société AUDITEX S.A., société anonyme, 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, sous réserve d'approbation de la nomination par la prochaine Assemblée Générale Ordinaire dûment convoquée.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2004.

TENNYSON HOLDING S.A.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2003, réf. LSO-AG01505. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047605.3/531/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

FEDERLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 22, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 65.005.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 5 mai 2003 au siège social de la société

* L'assemblée décide de renouveler les mandats d'administrateur de:

- Brice Leibundgut

- CREDIT LYONNAIS ASSURANCE, REASSURANCE ET COURTAGE - CLARC, représenté par Pierre Borie

- CORELYON, représentée par Jean-Pierre Bordereau

- José Mouzon

* Ainsi que celui du réviseur jusque la prochaine assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2003:

- MAZARS

* L'Assemblée décide de nommer M. Pierre-Henri Delacourt comme administrateur jusque la prochaine assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2003.

Luxembourg, le 6 août 2003.

MAZARS

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2003, réf. LSO-AH01597. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047607.3/1682/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

SOCIETE FINANCIERE L DAPT, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 17.728.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 31 janvier 2003 à Luxembourg

Suite à la démission de la société FIDUPARTNER A.G., 124, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, de son poste de commissaire de la société avec effet au 31 décembre 2002, l'assemblée générale extraordinaire de ce jour décide de nommer en remplacement la société AUDITEX S.A., société anonyme, 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, sous réserve d'approbation de la nomination par la prochaine Assemblée Générale Ordinaire dûment convoquée.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2003.

SOCIETE FINANCIERE L DAPT

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2003, réf. LSO-AG01503. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047608.3/531/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

MILLEPORE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 83.730.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 31 janvier 2003 à Luxembourg

Suite à la démission de la société FIDUPARTNER A.G., 124, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, de son poste de commissaire de la société avec effet au 31 décembre 2002, l'assemblée générale extraordinaire de ce jour décide de nommer en remplacement la société AUDITEX S.A., société anonyme, 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, sous réserve d'approbation de la nomination par la prochaine Assemblée Générale Ordinaire dûment convoquée.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2007.

MILLEPORE S.A.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2003, réf. LSO-AG01499. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047609.3/531/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

COMPAGNIE FINANCIERE HIROUKER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 37.274.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 31 janvier 2003 à Luxembourg

Suite à la démission de la société FIDUPARTNER A.G., 124, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, de son poste de commissaire de la société avec effet au 31 décembre 2002, l'assemblée générale extraordinaire de ce jour décide de nommer en remplacement la société AUDITEX S.A., société anonyme, 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, sous réserve d'approbation de la nomination par la prochaine Assemblée Générale Ordinaire dûment convoquée.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2008.

COMPAGNIE FINANCIERE HIROUKER S.A.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2003, réf. LSO-AG01500. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047611.3/531/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

COPERVAL PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 88.855.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 24 juillet 2003

Sont renommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2003:

- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg, Président;

- Monsieur Guy Hornick, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg;

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2003:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faiencerie, L-1510 Luxembourg.

Luxembourg, le 29 juillet 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2003, réf. LSO-AH01169. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047635.3/534/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

SOGEDIM, SOCIETE DE GESTION ET D'INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 24.871.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 31 janvier 2003 à Luxembourg

Suite à la démission de la société FIDUPARTNER A.G., 124, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, de son poste de commissaire de la société avec effet au 31 décembre 2002, l'assemblée générale extraordinaire de ce jour décide de nommer en remplacement la société AUDITEX S.A., société anonyme, 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, sous réserve d'approbation de la nomination par la prochaine Assemblée Générale Ordinaire dûment convoquée.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2004.

SOCIETE DE GESTION ET D'INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS «SOGEDIM»

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2003, réf. LSO-AG01490. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047617.3/531/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

MARRIE, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 17.798.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 31 janvier 2003 à Luxembourg

Suite à la démission de la société FIDUPARTNER A.G., 124, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, de son poste de commissaire de la société avec effet au 31 décembre 2002, l'assemblée générale extraordinaire de ce jour décide de nommer en remplacement la société AUDITEX S.A., société anonyme, 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, sous réserve d'approbation de la nomination par la prochaine Assemblée Générale Ordinaire dûment convoquée.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2003.

MARRIE

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2003, réf. LSO-AG01497. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047614.3/531/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

MATHUR, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 46.760.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 22 avril 2003

Sont renommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2003:

- Monsieur Edmond Ries, expert-comptable, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Président;

- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg;

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Est renommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2003:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Luxembourg, le 24 juillet 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2003, réf. LSO-AH00937. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(047643.3/534/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

AFIN FINANCIERE INTERNATIONALE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 58.469.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2003, réf. LSO-AH01724, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2003.

Signature.

(047589.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

ITALCOGIM FINANCIERE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 59.571.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2003, réf. LSO-AH01721, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2003.

Signature.

(047592.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

BAYREUTHER ANLAGENGESELLSCHAFT A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 24.123.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 31 janvier 2003 à Luxembourg

Suite à la démission de la société FIDUPARTNER A.G., 124, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, de son poste de commissaire de la société avec effet au 31 décembre 2002, l'assemblée générale extraordinaire de ce jour décide de nommer en remplacement la société AUDITEX S.A., société anonyme, 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, sous réserve d'approbation de la nomination par la prochaine Assemblée Générale Ordinaire dûment convoquée.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2003.

BAYREUTHER ANLAGENGESELLSCHAFT A.G.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2003, réf. LSO-AG01494. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047615.3/531/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

SILBIOTEC UNO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 83.510.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 10 juin 2003

Sont renommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2003:

- Monsieur Reno Dal Monte, demeurant à Brendola, Italie, Président;

- Monsieur Antonio Rossi, demeurant à Minerbe, Italie;

- Monsieur Edmond Ries, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2003:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faiencerie, Luxembourg.

A démissionné en tant que commissaire aux comptes:

- MONTBRUN REVISION S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2003, réf. LSO-AH00916. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047646.3/534/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

SILBIOTEC DUE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 83.488.

—
Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 10 juin 2003

Sont renommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2003:

- Monsieur Reno Dal Monte, demeurant à Brendola, Italie, Président;
- Monsieur Antonio Rossi, demeurant à Minerbe, Italie;
- Monsieur Edmond Ries, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2003:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg.

A démissionné en tant que commissaire aux comptes:

- MONTBRUN REVISION S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2003, réf. LSO-AH00911. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047648.3/534/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

DEXIA LUXPART, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 52.211.

—
Suite à la démission de Monsieur Mario Guetti en date du 11 juillet 2003 et à la cooptation de Monsieur Luc Hernoux en date du 11 juillet 2003 en remplacement de Monsieur Yves Lahaye, administrateur démissionnaire, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- M. Marc-André Bechet, Senior Vice-Président, DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A., 69, route d'Arlon, L-2953 Luxembourg
- M. Luc Hernoux, Senior Vice-Président, DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A., 69, route d'Arlon, L-2953 Luxembourg
- M. Daniel Kuffer, Senior Vice-Président, DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A., 69, route d'Arlon, L-2953 Luxembourg
- M. François Pauly, Directeur, DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A., 69, route d'Arlon, L-2953 Luxembourg
- M. Frank N. Wagener, Membre du Comité de Direction, DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A., 69, route d'Arlon, L-2953 Luxembourg

Pour DEXIA LUXPART, SICAV

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2003, réf. LSO-AH01455. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047650.3/1126/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

NAMBO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 76.838.

—
Jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2006, Monsieur John Brimelow, directeur de la BANK OF SCOTLAND, né le 26 janvier 1966 à Southport (GB), demeurant aux Pays-Bas, 1071 ZH Amsterdam, Van Breestraat, 81 Boven, a été nommé administrateur, en remplacement de Monsieur David Alexander Bruce Gibson, démissionnaire.

Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

Pour avis sincère et conforme

Pour NAMBO S.A.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2003, réf. LSO-AH01295. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047890.3/528/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

LEXSIS S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-3225 Bettembourg, Z.I. du Schéleck, route de Dudelange.
R. C. Luxembourg B 66.278.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 31 juillet 2001

1. Les rapports de gestion de la gérance, du conseil de surveillance et du réviseur d'entreprise sont approuvés.
2. L'Assemblée approuve les bilan et compte de pertes et profits de l'exercice clos au 31 décembre 2000 faisant apparaître un bénéfice de EUR 204.817,23.
3. L'Assemblée décide d'affecter le bénéfice de l'exercice écoulé de la façon suivante:
Autres réserves 204.817,23 EUR
4. L'Assemblée donne décharge au gérant commandité et au conseil de surveillance pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2000.
5. L'Assemblée ratifie la nomination en tant que membre du conseil de surveillance de Monsieur Philippe Limbourg, en remplacement de Monsieur Jacques Caille.
Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle de 2006.
6. L'Assemblée décide de renouveler les mandats de membre du conseil de surveillance de Monsieur Jean-Marie Archidec et de Monsieur Henry Thysen.
Leur mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle de 2006.

Bettembourg, le 4 juillet 2003.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07472. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047699.3/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

FLAVIUS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 65.283.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 31 janvier 2003 à Luxembourg

Suite à la démission de la société FIDUPARTNER A.G., 124, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, de son poste de commissaire de la société avec effet au 31 décembre 2002, l'assemblée générale extraordinaire de ce jour décide de nommer en remplacement la société AUDITEX S.A., société anonyme, 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, sous réserve d'approbation de la nomination par la prochaine Assemblée Générale Ordinaire dûment convoquée.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2003.

FLAVIUS HOLDING S.A.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2003, réf. LSO-AG01512. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047600.3/531/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

MIROS INVESTMENT HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 73.638.

Société anonyme constituée suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 27 décembre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 223 du 23 mars 2000.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2003, réf. LSO-AH01482, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2003.

MIROS INVESTMENT HOLDING, Société Anonyme

Signature

(047704.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

AMES HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 32.243.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2003, réf. LSO-AH01387, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(047663.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

AMBRIMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 67.473.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2003, réf. LSO-AH01396, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(047666.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

ANEDAL IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 74.448.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2003, réf. LSO-AH01404, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(047670.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

SOMEPLANTA CORP. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 41.404.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2003, réf. LSO-AH01937, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2003.

Signature.

(047689.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

SOMEPLANTA CORP. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 41.404.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2003, réf. LSO-AH01961, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2003.

Signature.

(047692.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

SOMEPLANTA CORP. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 41.404.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2003, réf. LSO-AH01918, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2003.

Signature.

(047695.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

EUROP CONTINENTS HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R. C. Luxembourg B 16.913.

Société constituée sous la forme de la société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de SOCIETE D'EQUIPEMENT POUR L'AFRIQUE (S.E.A.) suivant acte reçu par Maître Marc Elter, notaire de résidence à Junglinster, en date du 30 juillet 1979, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations n° 251 du 29 octobre 1979. Les statuts ont été modifiés, et notamment la dénomination sociale, qui a été changée en SOCIETE D'EQUIPEMENT GENERAL (S.E.G.), suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 27 novembre 1986, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations n° 39 du 16 février 1987. Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire en date du 27 septembre 1990, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations n° 107 du 6 mars 1991. Ensuite, les statuts ont été modifiés, et notamment la dénomination sociale, qui a été changée en EUROP CONTINENTS HOLDING, suivant acte reçu par le même notaire en date du 7 mai 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 422 du 29 août 1996. Enfin, les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire en date du 13 février 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 821 du 28 septembre 2001.

Le capital social de la société a été libéré par voie d'apport de l'universalité des biens actifs et passifs de la SOCIETE D'EQUIPEMENT POUR L'AFRIQUE, société anonyme, dont le siège social était précédemment à Libreville (République Gabonaise) et inscrite au Registre de Commerce de cette ville sous le n° 29B, elle-même issue de la fusion, en 1953, de la société anonyme LE MATERIEL COLONIAL avec la société anonyme dénommée SOCIETE D'ENTREPRISES AFRICAINES, cette dernière ayant été créée à Paris le 15 décembre 1921 et ayant transféré son siège social à Libreville (République Gabonaise) en mai 1946.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2003, réf. LSO-AH01485, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2003.

EUROP CONTINENTS HOLDING, Société Anonyme

Signature

(047711.3//30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

HELIO CHARLEROI FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2211 Luxembourg, 1, rue de Namur.

R. C. Luxembourg B 85.107.

Constituée par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 17 décembre 2001, acte publié au Mémorial C numéro 559 du 10 avril 2002. Modifiée par-devant le même notaire en date du 5 avril 2002, acte publié au Mémorial C numéro 1050 du 10 juillet 2002.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2003, réf. LSO-AH01309, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour HELIO CHARLEROI FINANCE S.A.

KPMG Financial Engineering, S.à r.l.

Signature

(047899.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

HELIO CHARLEROI FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2211 Luxembourg, 1, rue de Namur.

r. C. Luxembourg B 85.107.

1) Le nombre des administrateurs a été augmenté de 7 à 8.

2) Jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2007, Monsieur Jean-Marie Labrassine, administrateur de sociétés, né le 4 juin 1945 à Cerfontaine (Belgique), ayant son domicile à B-6230 Pont-à-Celles, 115, rue des Oiseaux, a été nommé administrateur.

Luxembourg, le 31 juillet 2003.

Pour avis sincère et conforme

Pour HELIO CHARLEROI FINANCE S.A.

KPMG Financial Engineering, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2003, réf. LSO-AH01310. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047897.3/528/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

KERMADEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2211 Luxembourg, 1, rue de Namur.

R. C. Luxembourg B 32.984.

Constituée le 2 février 1990 par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, acte publié au Mémorial C numéro 295 du 24 août 1990, modifiée par-devant le même notaire en date du 20 décembre 1995, acte publié au Mémorial C numéro 147 du 25 mars 1996, en date du 27 décembre 1995, acte publié au Mémorial C numéro 175 du 9 avril 1996, en date du 15 mai 1996, acte publié au Mémorial C numéro 443 du 9 septembre 1996, en date du 17 février 1998, acte publié au Mémorial C numéro 378 du 26 mai 1998, modifiée par acte sous seing privé en date du 30 avril 1999, dont des extraits ont été publiés au Mémorial C numéro 752 du 11 octobre 1999, modifiée par-devant Maître Frank Baden, en date du 9 août 2002, acte publié au Mémorial C numéro 1524 du 23 octobre 2002.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2003, réf. LSO-AH01316, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour KERMADEC S.A.

KPMG Financial Engineering, S.à r.l.

Signature

(047876.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

KERMADEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2211 Luxembourg, 1, rue de Namur.

R. C. Luxembourg B 32.984.

1. Le nombre des administrateurs a été augmenté de 6 à 7.

2. M. Jean-Marie Labrassine, administrateur de sociétés, né le 4 juin 1945 à Cerfontaine (Belgique), ayant son domicile à B-6230 Pont-à-Celles (OB), 115, rue des Oiseaux, a été nommé administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2007.

Luxembourg, le 31 juillet 2003.

Pour avis sincère et conforme

Pour KERMADEC S.A.

KPMG Financial Engineering, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2003, réf. LSO-AH01325. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047874.3/528/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

SEAFERRYLAND S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 79.718.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 14 juillet 2003 au siège de la société que:

Première résolution

L'assemblée générale a décidé à l'unanimité de donner décharge pleine et entière pour l'exercice de son mandat à l'administrateur démissionnaire Monsieur Roland Bingen.

Deuxième résolution

L'assemblée générale a décidé à l'unanimité de nommer comme administrateur:

- Monsieur Jérôme Bach, juriste, demeurant professionnellement à L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.

En conformité avec l'article 52 de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 l'administrateur nommé, Monsieur Roland Bingen achève le mandat de celui qu'il remplace.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2003.

Pour réquisition-inscription

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2003, réf. LSO-AG05419. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047854.3/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

**FIDUCIAIRE BEFAC EXPERTISES-COMPTABLES ET FISCALES LUXEMBOURG, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 45.066.

Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juillet 2003, tenue au siège social, 24, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg

Le bilan et le compte de pertes et profits au 31 décembre 2002 ont été approuvés.

Le rapport de Gestion a été approuvé.

Décharge a été donnée aux administrateurs pour l'exécution de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2002.

Les résultats de l'exercice ont été affectés aux résultats reportés.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2003, réf. LSO-AH02087. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047959.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

HEITERKEIT GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 75.530.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 27 juin 2003

- L'Assemblée approuve les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.

- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2001.

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur Pier Luigi Tomassi, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg; ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Lex Benoy, réviseur d'entreprises, demeurant au 13, rue Jean Bertholet à L-1233 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2002.

- Conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915, l'Assemblée statue sur la question de la dissolution éventuelle de la société et décide de poursuivre les activités de celle-ci.

Luxembourg, le 27 juin 2003.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2003, réf. LSO-AH00843. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047571.3/655/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

TEXTIL PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.
R. C. Luxembourg B 58.751.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires
tenue à Luxembourg en date du 9 juillet 2003*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions pour l'exercice 2002.

Les mandats de Madame Nathalie Carbotti Prieur

Madame Gabrielle Trierweiler

Monsieur Brunello Donati

en tant qu'administrateurs ainsi que celui de Monsieur Lex Benoy en tant que commissaire aux comptes ont été renouvelés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire tenue en 2009.

Luxembourg, le 9 juillet 2003.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2003, réf. LSO-AH01070. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047685.3/800/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

BEST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 74.128.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2003, réf. LSO-AH01408, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(047672.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

FINEQ S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 57.158.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2003, réf. LSO-AH01409, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(047673.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

E.I.D., EYEWEAR INTERNATIONAL DISTRIBUTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 68.054.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 17 juillet 2003

A l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de E.I.D. EYEWEAR INTERNATIONAL DISTRIBUTION S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 2002;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002;
- d'allouer comme suit le résultat de l'exercice:

- Perte à reporter: EUR 571,294

- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes pour toutes opérations effectuées à la date du 31 décembre 2002;

- de renouveler le mandat des administrateurs suivants, leurs mandats expirant à l'assemblée générale qui se tiendra en l'an 2004:

- M. Ennio de Rigo en tant qu'Administrateur A;
- M. Michele Aracri en tant qu'Administrateur A;
- M. Maurizio Dessolis en tant qu'Administrateur A;
- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. en tant qu'Administrateur B;
- M. Marco Salomoni en tant qu'Administrateur B;
- M. Roberto Massardi en tant qu'Administrateur B;
- M. Patrizio Bertelli en tant qu'Administrateur Délégué;

- de renouveler le mandat de ERNST & YOUNG S.A. (Luxembourg) en tant que Commissaire aux comptes, son mandat expirant à l'assemblée générale qui se tiendra en l'an 2004;

Le Conseil d'Administration est désormais composé comme suit:

- M. Ennio de Rigo en tant qu'Administrateur A;
- M. Michele Aracri en tant qu'Administrateur A;
- M. Maurizio Dessolis en tant qu'Administrateur A;
- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. en tant qu'Administrateur B;
- M. Marco Salomoni en tant qu'Administrateur B;
- M. Roberto Massardi en tant qu'Administrateur B;
- M. Patrizio Bertelli en tant qu'Administrateur Délégué;

Luxembourg, le 17 juillet 2003.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2003, réf. LSO-AH01448. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047726.3/710/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

HEMELBAAN S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 89.332.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2003, réf. LSO-AH01412, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(047675.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

HOUSE ASSOCIATES S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 68.775.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2003, réf. LSO-AH01414, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(047677.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

3 EFFE FINANCE S.A., Société Anonyme (en liquidation).
Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 81.118.

DISSOLUTION

1. Il résulte des délibérations d'une assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 25 avril 2003 que la société à responsabilité limitée BAC MANAGEMENT, S.à r.l., R. C. Luxembourg B 58.324, ayant son siège social à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, liquidateur, a fait rapport sur la gestion et l'emploi des valeurs sociales et que la société à responsabilité limitée INTERAUDIT, S.à r.l., R. C. Luxembourg B 29.501, avec siège social à L-1511 Luxembourg, 119, avenue de la Faïencerie, a été nommée commissaire-vérificateur aux termes de l'article 151 de la loi sur les sociétés commerciales.

2. Il résulte des délibérations d'une assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 30 avril 2003 que le rapport du commissaire-vérificateur invitant à l'adoption des comptes de liquidation au 7 avril 2003 a été approuvé, que le liquidateur a reçu décharge pleine et entière, que la clôture de la liquidation a été prononcée, que la cessation définitive de la société a été constatée et que le dépôt des livres sociaux pendant une durée de cinq ans à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, a été ordonné.

Luxembourg, le 31 juillet 2003.

Pour avis sincère et conforme

Pour 3 EFFE FINANCE S.A. (en liquidation)

KPMG FINANCIAL ENGINEERING

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2003, réf. LSO-AH01323. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047878.3/528/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.
